

The logo for SOGEBEL, consisting of the word "SOGEBEL" in a bold, white, sans-serif font, enclosed within a white rectangular border with rounded corners. The background of the entire page is a dark blue color with a repeating pattern of lighter blue geometric shapes and small circular icons containing a portrait.

RAPPORT ANNUEL 2022

CONTENU

PERFORMANCE FINANCIÈRE.....	2
MOT DU PRESIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	4
RAPPORT DE GESTION 2021-2022.....	14
PORTEFEUILLE DE CREDIT.....	15
PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS.....	18
SOMMAIRE FINANCIER.....	21
GESTION FINANCIÈRE.....	22
LE PRODUIT NET BANCAIRE.....	23
RENTABILITÉ.....	26
LIQUIDITÉ ET PLACEMENTS.....	26
PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES.....	26
CAPITAL ET AVOIR DES ACTIONNAIRES.....	27

SOGEBEL

PERFORMANCE FINANCIÈRE

REVENUS D'INTÉRÊTS NETS (EN MILLIONS HTG)

397.7



IMPRODUCTIFS

7.04%



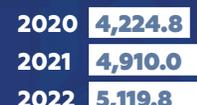
RESULTATS NETS (EN MILLIONS HTG)

170.3



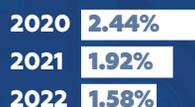
PORTEFEUILLE NET CREDIT (EN MILLIONS HTG)

5,119.8



ROA

1.58%



ROE

18.06%



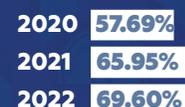
DEPÔTS (EN MILLIONS HTG)

8,021.2



DÉPÔTS/ACTIF TOTAL

69.60%



AVOIR DES ACTIONNAIRES (EN MILLIONS HTG)

965.2



RATIO COOK

21.36%

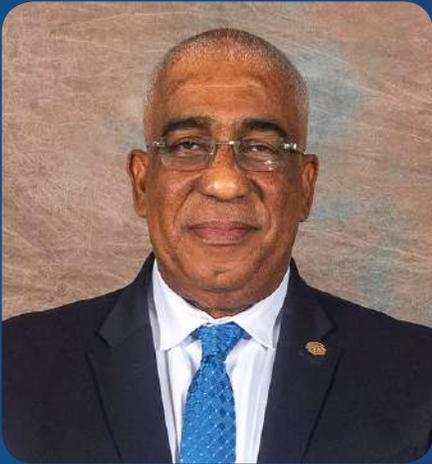




PLAN EPARGNE **JEUNES**

Solution Idéale pour vos enfants

MOT DU PRESIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL



Mesdames, Messieurs les actionnaires, chers invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, j'ai le privilège et le plaisir de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à la 34^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de la Société Générale Haïtienne de Banque d'Epargne et de logement S.A. (SOGEBEL) qui se tient, cette année, dans un contexte, plus que jamais, rempli d'incertitudes tant sur le plan sociopolitique que sur celui de l'économie.

En fait l'année écoulée a vu l'impasse politique se renforcer, en dépit des initiatives des uns et des autres, alors que l'affaiblissement sans précédent des structures institutionnelles de notre pays, plus particulièrement celles contribuant aux fonctions régaliennes de l'état, poursuivait inexorablement son cheminement vers la catastrophe annoncée.

Les activités de nombreux gangs armés, qui sévissent à travers le pays, se sont intensifiées tout au long de cette année, plus particulièrement dans l'aire métropolitaine où, selon certaines estimations, près de 60% de l'espace urbain et périurbain sont hors du contrôle de l'Etat Central.

Ceci s'est traduit par une recrudescence spectaculaire des cas de kidnappings, de braquages et d'assassinats, une réduction sensible de la liberté de circulation des biens et des personnes à travers le territoire national et une forte détérioration du climat sécuritaire global.

Les nombreuses manifestations politiques associées, certaines fois, à des activités de pillages d'entreprises, ont ajouté une touche dramatique à ce tableau déjà très préoccupant. D'autant plus que des institutions bancaires ont été les cibles de manifestations violentes qui ont parfois débouché sur le saccage de leurs locaux. C'est dans ce contexte que notre succursale de Delmas 56 a été vandalisée le 14 septembre 2022.

A cette tragique situation sur les fronts sociopolitique et sécuritaire, se sont ajoutés des résultats économiques très décevants : Une contraction de 1.7% du Produit Intérieur Brut (PIB), un taux d'inflation de 38.5% en glissement annuel et une dépréciation de 21.0% du taux de change de référence de la gourde par rapport au dollar américain.

Cette année 2022, a été marquée également, par une aggravation de la crise relative à l'approvisionnement du marché en produits pétroliers, avec comme point culminant, le blocage des activités de distribution de carburant au niveau du Terminal de Varreux, par un puissant chef de gang de l'aire métropolitaine.

Il est à noter que 70% du stock de carburant du pays sont entreposés à ce terminal, ce qui donne une idée assez précise de l'impact de cet incident sur le marché local des produits pétroliers.

Sur le plan fiscal, l'année écoulée s'est soldée par un déficit record, financé à hauteur de 49,5 milliards de gourdes par la Banque de la République d'Haïti (BRH). Cette évolution a contribué à exacerber les pressions inflationnistes au sein de l'économie nationale.

Cette quatrième année consécutive de contraction du PIB national est, selon notre Economiste en Chef, également lié au fléchissement de la croissance de l'économie mondiale (1.7% contre 3,2% prévus) et une réduction de 7% des volumes de transferts reçus de notre diaspora.

Face à tous ces signaux négatifs, les opérateurs économiques,

dans leur grande majorité, ont adopté des stratégies de survie afin de pouvoir traverser cette période très difficile avec un minimum de dommages.

Quant au secteur bancaire, il a vu ses dotations pour créances douteuses croître de 35%, sa rentabilité diminuer (un ROA de 1.6% vs 1.9% l'an dernier) et a affiché une modeste progression (7.6%) de son profit net (en gourdes) au cours de l'exercice fiscal écoulé.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Le secteur de la construction, dont les activités ont une assez bonne corrélation avec celles du crédit octroyé par la SOGEBEL, s'est contracté de 6% au cours l'exercice fiscal écoulé, après deux années consécutives de régression au niveau de ce secteur.

C'est dans ce contexte particulièrement déprimant, qu'il nous faut apprécier la performance de notre Banque au cours de l'exercice fiscal 2021-2022.

La SOGEBEL, tout en continuant à tout mettre en œuvre pour accompagner ses clients pris dans la tourmente d'une conjoncture impitoyable, a dû redoubler d'efforts pour renforcer sa résilience en attendant des jours meilleurs où elle pourrait se saisir des nouvelles opportunités qui ne manqueront certainement pas de se présenter à l'horizon.

Sa résilience, elle l'a renforcée en faisant face, avec succès, à un certain nombre de défis : une nette augmentation du volume des remboursements des prêts par anticipation, une hausse importante de nos prêts improductifs, un nombre relativement important de prêts approuvés mais non décaissés, à l'initiative des clients et un ralentissement notable dans la mise en œuvre de certains de nos projets internes pour des raisons liées au climat général d'insécurité qui sévit dans le pays.

Cependant le défi le plus important auquel nous faisons face jusqu'ici est la rotation relativement élevée, de notre personnel, induite par la vague de départs des jeunes cadres

haïtiens vers l'étranger. Cette problématique fait l'objet, cette année, d'un plan d'action spécifique visant à réduire de manière significative l'impact de ces départs, inévitables à notre niveau, sur le fonctionnement de la SOGEBEL.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En dépit de cette conjoncture particulièrement difficile, la SOGEBEL a pu obtenir des résultats, pour la plupart, en ligne avec les principaux objectifs fixés dans son budget tout en mettant patiemment en place les bases de son développement futur.

Ainsi le portefeuille global de crédit a affiché une croissance nominale de 3.9%, malgré la vague des remboursements anticipés et le marasme économique actuel. Nos dépôts totaux ont augmenté 21% et nos profits nets ont cru de 1.07% en dépit du choc subi par nos revenus en raison de la forte progression observée au niveau de nos prêts improductifs qui sont passés 4.06% à 7.04%, au cours de l'exercice fiscal écoulé.

Ce résultat a induit une augmentation sensible de l'avoir de nos actionnaires, qui est passé de 921.0 à 965.2 millions de gourdes.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Ces résultats encourageants, compte tenu du contexte, n'auraient pas pu être obtenus, sans une posture déterminée et une abnégation, au-dessus de toute éloges de l'ensemble de nos collaborateurs qui ont fait face, à de multiples contraintes, sécuritaires, psychologiques et matériels, tout au long de l'exercice fiscal écoulé.

Plusieurs cas de kidnappings, les problèmes de transport liés directement ou indirectement à la crise endémique du carburant, les nombreuses journées de pays « LOCK » n'ont eu raison ni de leur détermination à bien servir, ni de leur professionnalisme habituel. Qu'ils trouvent ici, l'expression de notre grande appréciation et de nos sincères remerciements.

Ceux-ci s'étendent également au Comité de Direction de la SOGEBEL, plus particulièrement à notre Directrice Générale qui,

contre vents et marées, a su, avec un leadership remarquable, maintenir le cap, sur les objectifs stratégiques fondamentaux fixés par le Conseil d'Administration.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

C'est dans ce contexte particulier, que votre Conseil d'Administration a l'avantage de soumettre à votre approbation, la distribution d'un dividende brut de 72 millions de gourdes, soit 120 gourdes par action libérée. Cette modeste rémunération de vos investissements, cette année, témoigne de notre souci de préserver nos capacités à faire face aux aléas d'une année qui s'annonce très difficile et à saisir d'éventuelles opportunités de développement qui pourraient se présenter à la SOGEBEL.

Les difficultés conjoncturelles ne vont pas, toutefois, occulter nos préoccupations stratégiques. Les projets mis en hibernation seront soit révisés pour tenir compte de l'environnement actuel, soit mis en œuvre à un rythme nettement différent de celui initialement envisagé.

Une problématique particulière s'est imposée à nous, au cours de l'année écoulée, et requiert encore plus notre attention cette année : la rotation de plus en plus rapide de nos collaborateurs qualifiés, dans un environnement marqué par une insécurité grandissante.

La SOGEBEL a dû renforcer un programme existant, en accompagnant systématiquement, sur le plan psychologique, tous les collaborateurs qui nécessitaient ce support et développer également un volet de « polyvalence adaptée » pour tous les postes jugés critiques afin de pouvoir atténuer, dans le court terme, l'impact des départs soudains, si courants de nos jours.

Nous nous efforcerons de réactiver autant que possible, les projets se situant sur les axes stratégiques suivants :

Le renforcement de la résilience de la SOGEBEL par une gestion adaptée de ses ressources humaines et la préservation de sa rentabilité constituent le premier axe.

Le développement de notre offre de services en direction de notre diaspora, est l'un de nos plus importants axes de développement tandis que l'optimisation de l'expérience client sur toute l'étendue du territoire national est un axe qui s'inscrit dans le contexte d'une reprise économique durable dans une Haïti réconciliée avec elle-même.

Le renforcement de nos partenariats actuels et la recherche de nouveaux partenaires en ligne avec notre stratégie, se poursuivra à un rythme plus soutenu afin de préparer la SOGEBEL à s'impliquer dans des initiatives d'envergure, dans un futur pas trop lointain.

Je laisserai le soin à notre Directrice Générale de vous présenter tous les détails de notre budget, réaliste, pour l'année 2023 tout en vous confirmant que nous projetons un profit brut de 237.4 millions de gourdes en hausse de 9% par rapport à l'exercice fiscal écoulé.

Je ne terminerai pas mes propos du jour, sans remercier chaleureusement mes collègues du Conseil d'Administration de leur précieux concours et de leur dévouement à la SOGEBEL.

Mes remerciements vont également à tous les dirigeants et cadres de l'actionnaire principal pour le support reçu dans l'exercice de mes fonctions.

A vous tous, chers actionnaires, chers collègues et collaborateurs de la SOGEBEL, chers collègues et collaborateurs du Groupe SOGEBANK, je souhaite une année 2023, sereine et prospère, dans une Haïti apaisée, enfin réconciliée avec elle-même.



CLAUDE PIERRE-LOUIS
PRESIDENT DIRECTEUR
GÉNÉRAL

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**DOMINIQUE
BONNEFIL**
MEMBRE

**GAELE
WULFF**
TRESORIER

**CLAUDE
PIERRE LOUIS**
PRESIDENT DIRECTEUR
GENERAL

**SEBASTIEN
DUFORT**
VICE-PRESIDENT

**VALERIE
MATHON**
SECRETAIRE



SOGEBEL

LE COMITÉ DE DIRECTION



**PIERRE LOUIS
G. DENESTANT**
DIRECTEUR
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

**FABIENNE
MIDY**
DIRECTEUR
COMMERCIAL

**MICA
PIERRE BRUNO**
DIRECTEUR
GENERAL

**JEAN MARCEL
HIPPOLYTE**
DIRECTEUR
DES OPERATIONS



SOGEBEL



Votre
SOGEBEL
en **2022**

LA SOGEBEL EN 2022



4 SUCCURSALES



77 EMPLOYÉS



SITE WEB ACHEVÉ



PRODUITS
SUR MESURE



7 SOLUTIONS
D'ÉPARGNE



5 SOLUTIONS
FINANCEMENT
IMMOBILIER



SERVICE
PERSONNALISÉ



ONE STOP SHOP



RESILIENCE



SOGEBEL ONLINE

www1.sogebelonline.com



Toutes vos
**transactions
usuelles** en
quelques clics!

VISITEZ EGALEMENT NOTRE SITE INTERNET SUR

SOGEBEL.HT

RAPPORT DE GESTION 2021-2022

SOGEBEL

PORTEFEUILLE CREDIT

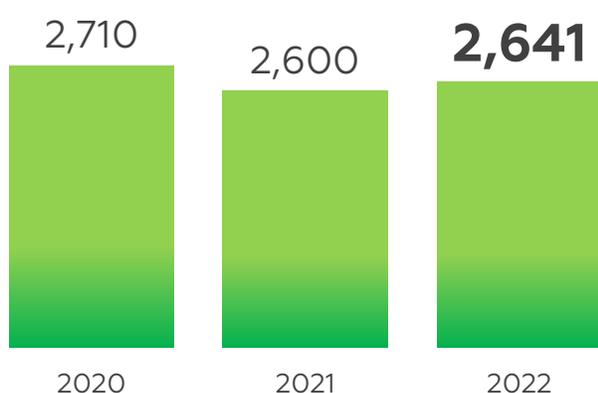
Le portefeuille de crédit totalise HTG 5.3 milliards au 30 septembre 2022 contre HTG 5.1MM au 30 septembre 2021.

5.12 ▲

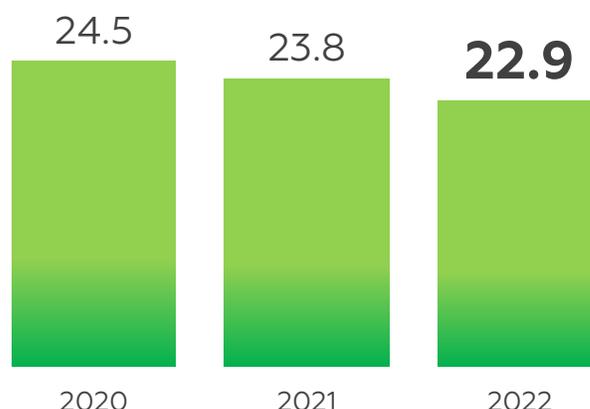
MILLIARDS HTG PORTEFEUILLE NET

404

MILLIONS HTG REVENUS INTERÊTS



Portefeuille Prêts Gourdes | MM



Portefeuille Prêts Dollars | MM

Performance du Portefeuille de Credit

Le portefeuille de crédit en gourdes passe à HTG 2,641M contre HTG 2,600M en 2021. En dollars, le portefeuille s'établit à USD22.9MM contre USD23.8MM en 2021.

Il est indéniable que la hausse de 5% repose aussi sur l'impact change (HTG 97.3918 en 2021 vs HTG 117.7047 au 30 septembre 2022).

Toutefois, en dépit de l'incertitude du marché, nous avons pu financer quelques projets et décaisser HTG175.00MM et USD2.7MM.

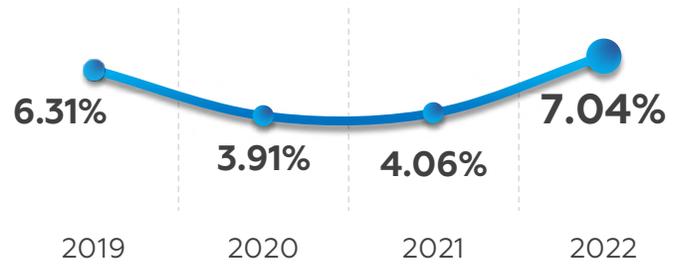
Des remboursements importants ont impacté nos résultats à la baisse. En plus des remboursements réguliers, nous avons reçu par anticipation des remboursements respectifs de HTG41MM et USD981M.

Improductifs

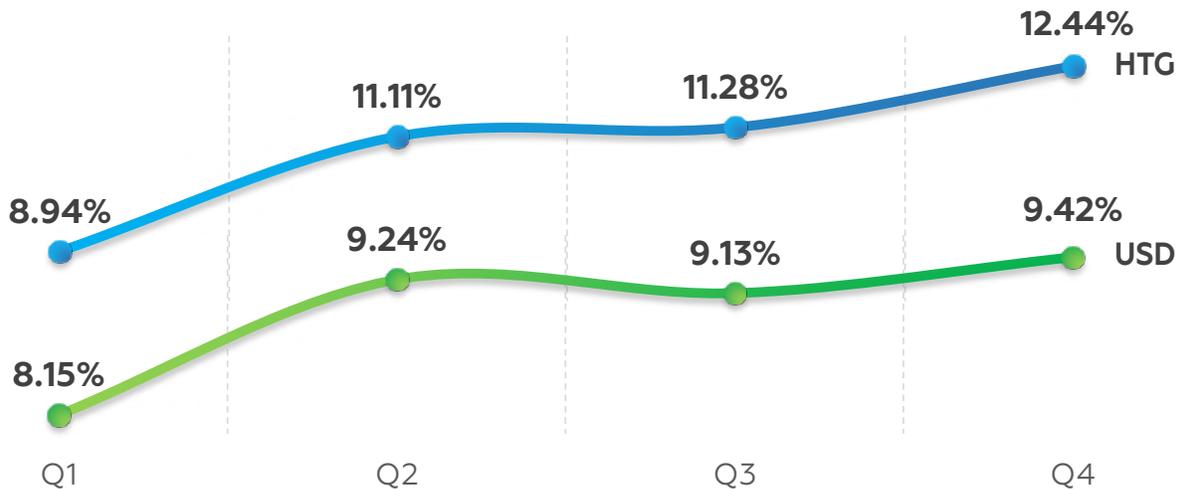
Les troubles socio-politico-économiques ont fragilisé le portefeuille de crédit. Malgré le suivi soutenu des comptes et l'accompagnement offert à la clientèle pour régulariser leurs comptes, beaucoup plus de clients n'ont pas fait face à leurs obligations.

Les prêts improductifs, toutes monnaies confondues, au 30 septembre 2022, atteignent 7.04% du portefeuille comparé à 4.06% au 30 septembre 2021.

7.04%
TAUX DE CLOTURE IMPRODUCTIFS



Evolution du Rendement moyen Portefeuille de Crédit



Rendement Portefeuille

Durant l'exercice 2022, le rendement moyen du Portefeuille de Crédit a cru progressivement dans les monnaies respectives pour clôturer l'exercice à 12.44% pour le portefeuille gourde et 9.42% pour le portefeuille dollar.



PORTEFEUILLE DÉPÔTS

Les dépôts totaux pour l'exercice écoulé, poursuivent une courbe croissante et totalisent HTG 8,021MM contre HTG 6,589MM au 30 septembre 2021. Le portefeuille global a crû de 21%. Il y a une croissance continue du portefeuille gourdes et dollars sur les trois derniers exercices. L'impact change est non négligeable.

+21% ▲

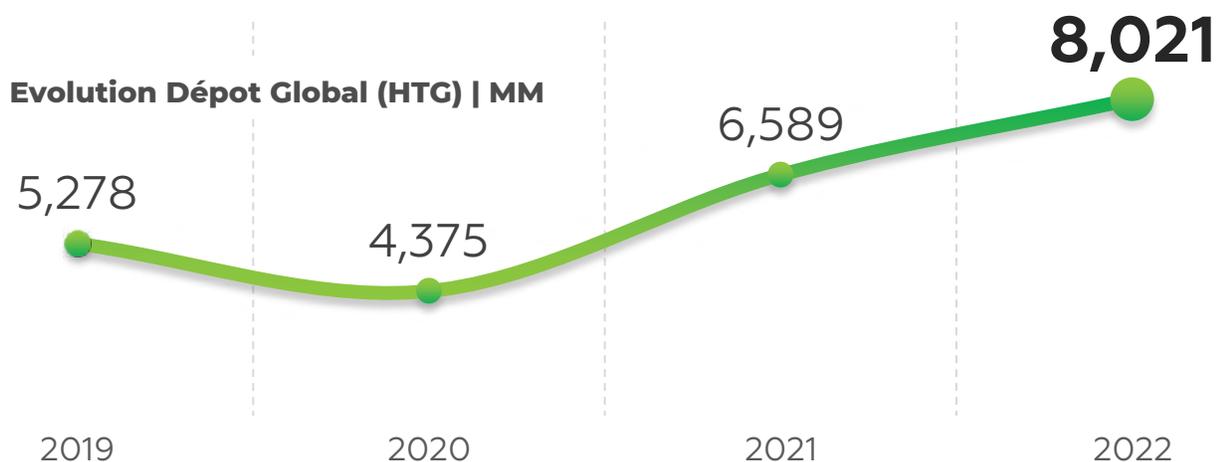
CROISSANCE GLOBALE DEPOTS

1,665 ▲

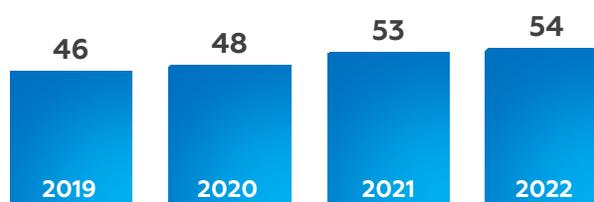
MILLIONS HTG DEPOTS HTG

54 ▲

MILLIONS USD DEPOTS USD



Evolution Dépot HTG | MM



Evolution Dépot USD | MM

Le portefeuille est composé de dépôts en dollars à hauteur de 79% et 21% en gourdes. Signalons que durant l'exercice précédent il était constitué à 78% de dépôts dollars et 22% en gourdes.

Composition portefeuille dépôts

**HTG
21%**

USD 79%

Repartition des Ressources

Au 30 septembre 2022, le Portefeuille en gourdes maintient sa croissance pour atteindre un volume de HTG 1,665MM contre HTG 1,448MM réalisé en 2021, soit une augmentation de HTG 217MM (15%).

C'est une bien moins bonne performance par rapport aux deux derniers exercices qui enregistraient des variations respectives de HTG237MM (2020) et HTG260MM (2021).

Les ressources stables (DAT et CE) représentent 61% du Portefeuille en HTG.

Nos DAT, en valeur absolue ont diminué de 4% à la faveur des autres produits. Les Comptes courants et comptes épargnes chèques ont augmenté respectivement de 1%.

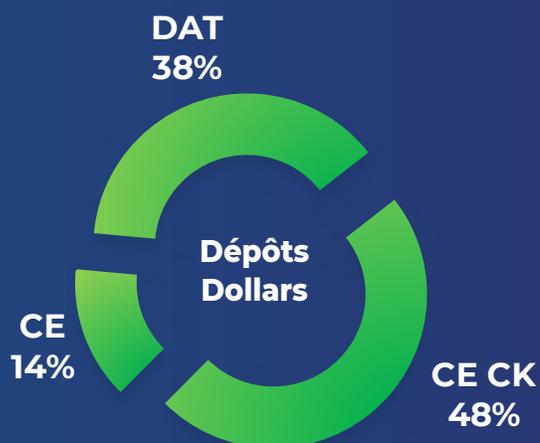
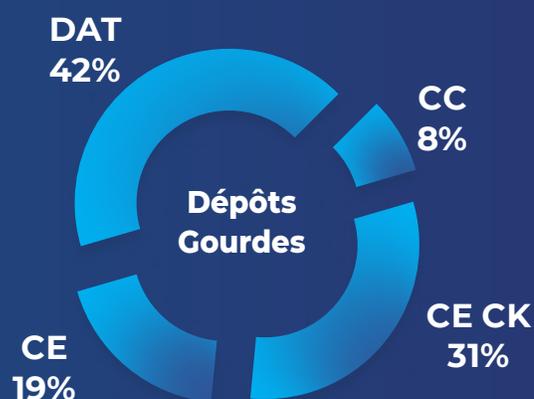
Au dernier exercice, le portefeuille dollars avait crû de 9.1% (USD 4.41MM d'augmentation) alors qu'en 2022 la croissance est de 2.33% soit, USD 1.23MM.

Il totalise USD54MM. 52% est composé de ressources stables vs 56% au précédent exercice. Soulignons que le produit « Epargne Chèque » (48%) est de plus en plus prisé par la clientèle.

Dépôts Gourdes (MM)	2022	2021	VAR %
Comptes Courants	134.7	105.5	+27.7%
Comptes Epargnes Ck	510.7	435.6	+17.2%
Comptes Epargne	312.7	242.7	+28.8%
DAT	707.4	664.4	+6.5%
Total HTG	1,665	1,448	+15.0%

Dépôts Dollars (MM)	2022	2021	VAR %
Comptes Epargnes Ck	26.0	23.2	+12.1%
Comptes Epargne	7.4	7.1	+4.2%
DAT	20.6	22.4	-8.0%
Total USD	54.0	52.8	+2.3%

Comme en 2019, nous fermons l'exercice avec trois points de desserte uniquement car notre succursale sise à Delmas 56 a été complètement saccagée.





Évaluation des
biens immobiliers

Qualité de la
construction

**Valeur
économique**
du bien

Diagnostic de
l'environnement

Rapport
d'évaluation
détaillé

SOGEBEL

**SERVICE
ÉVALUATION
DE BIEN**

SOMMAIRE FINANCIER

<i>En Millions de Gourdes</i>	2022	2021	2020	2019	2018
Etats des Résultats					
Marge d'intérêts après provisions	397.7	395.0	404.2	289.5	294.6
Autres Revenus	102.1	92.5	119.2	52.1	72.1
Dépenses de Fonctionnement	289.8	271.8	260.8	223.4	182.8
Profit avant Impôts	217.1	215.7	262.6	118.2	183.8
Moins Impôt sur le revenu	46.8	47.2	68.6	10.4	39.2
Résultat Net	170.3	168.5	194.0	107.8	144.6
Bilan					
Actif Total	11,525.5	9,990.0	7,584.5	8,296.4	7,478.1
Liquidités	2,359.1	1,697.4	1,484.6	1,131.4	2,523.5
Autres Actifs	4,046.6	3,382.5	1,875.1	2,423.1	810.1
Portefeuille de Prêt Net	5,119.8	4,910.0	4,224.8	4,741.9	4,144.5
Dépôt	8,021.2	6,588.9	4,375.2	5,278.1	4,368.8
Autres Passifs	2,539.1	2,480.2	2,364.0	2,307.8	2,378.4
Avoir des Actionnaires	965.2	921.0	845.5	710.6	731.0
Ratios Analytiques					
Rentabilité					
Rendement des Actifs (ROA)	1.58%	1.92%	2.44%	1.37%	1.92%
Rendement des Fonds propres (ROE)	18.06%	19.07%	24.94%	14.96%	20.40%
Capital					
Avoir/Actif Total	8.37%	9.22%	11.15%	8.57%	9.77%
Avoir/Portefeuille	18.07%	18.06%	19.33%	14.44%	17.11%
Ratio Cook	21.36%	22.00%	22.09%	12.44%	17.25%
Portefeuille					
Improductifs/Portefeuille Brut	7.04%	4.06%	3.91%	6.31%	6.00%
Provisions/Improductifs	58.79%	91.74%	87.44%	58.1%	50.22%
Liquidités					
Prêts/Dépôts	66.59%	77.41%	99.98%	93.26%	97.81%
Dépôts/Actif Total	69.60%	65.95%	57.69%	63.62%	58.42%
Effectif					
Effectif Total	77	77	74	75	74
Actif par Employé	149.70	129.74	102.49	110.62	101.60
Actionnaire avec 5% et plus du capital					
Sogebank	45.51%	45.51%	45.51%	45.51%	45.51%

GESTION FINANCIÈRE

L'exercice 2021-2022 a été marqué par des troubles politiques, l'insécurité généralisée et surtout le pays était en mode « lock » le dernier mois de l'année fiscale.

En dépit de tout, les résultats de la Sogebel sont en hausse par rapport à l'exercice passé et supérieurs à nos prévisions budgétaires.

En effet, la Sogebel a réalisé pour l'exercice, un profit net de HTG 170.3 MM supérieur à celui de l'exercice précédent de 1%.

560 ▲

MILLIONS HTG REVENUS INTERETS

156.2 ▲

MILLIONS HTG DEPENSES INTERETS

289.8 ▲

MILLIONS HTG DEP EXPLOITATION

170.3 ▲

MILLIONS HTG RESULTAT NET

En Millions de Gourdes	2022	2021	2020	2019
Revenus d'intérêts nets	404	408	435.3	309.3
Provisions Creances Douteuses	6.3	13.0	31.0	19.8
Autres Revenus	109.1	92.5	119.2	52.1
Dépenses de Fonctionnement	289.8	271.8	260.8	223.4
Profit avant Impôts	217.1	215.7	262.6	118.2
Moins Impôt sur le revenu	46.8	47.2	68.6	10.4
Résultat Net	170.3	194.0	107.8	144.6

LE PRODUIT NET BANCAIRE

L'exercice de comparaison des deux périodes donne les résultats suivants en ce qui a trait à l'analyse des divers éléments constituant le Produit Net Bancaire :

REVENUS D'INTÉRÊTS

En dépit d'une légère baisse des revenus nets d'intérêts, la marge nette d'intérêts après provision a connu une petite augmentation. Cela est dû à une diminution des intérêts sur prêts de HTG 25MM compensée d'une augmentation des intérêts sur placements de HTG 27MM. Les intérêts débiteurs sont en hausse de HTG 5.5MM, par contre la provision pour perte sur prêts a subi une baisse de 52% par rapport à l'exercice précédent.

GAIN DE CHANGE

Avec les troubles politiques paralysant, de temps à autre, les activités économiques, tout au long de l'année, le gain de change a varié négativement passant de HTG 35.6MM de gourdes à HTG 30.1MM accusant une baisse de 15%.

COMMISSIONS

Les commissions, plus (moins) value sur placements, autres revenus et dépenses associées ont connu une hausse de

HTG22 M en dépit des freins enregistrés dans les activités économiques, au cours de la période.

PROVISIONS POUR PERTES

La dotation aux pertes de crédit attendues a connu une baisse par rapport à l'exercice précédent passant de HTG 13MM à HTG 6.3MM, malgré la constitution de provision à titre de préservation du portefeuille face à des incertitudes économiques et l'application des normes IFRS 9 sur les actifs financiers.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont affiché une croissance de 6.6%, malgré le taux d'inflation au cours de l'exercice qui a évolué entre 20% et 39%. L'augmentation s'étale sur toutes les rubriques sauf l'amortissement qui a connu une baisse de 2% par rapport à l'exercice précédent. Les salaires et frais du personnel ont subi une hausse de 2%. Aussi, les frais de locaux et autres dépenses de fonctionnement ont connu respectivement une hausse de 22% et 20% par rapport à l'exercice antérieur.

Le ratio FG/PNB a crû passant de 56% à 57% en raison de la hausse des dépenses de fonctionnement.

EVOLUTION DES RESULTATS

En Millions de Gourdes



EVOLUTION DU BILAN

En Millions de Gourdes

	2022	VAR	2021	2020	2019
Actif Total	11,526	+1536	9,990	7,585	8,296
Liquidités	2,359	+662	1,697	1,485	1,131
Autres Actifs	4,047	+665	3,383	1,875	2,423
Portefeuille Prêt Net	5,120	+210	4,910	4,225	4,742
Dépôt	8,021	+1432	6,589	4,375	5,278
Autres Passifs	2,539	+59	2,480	2,364	2,308
Fonds Propres	965	+44	921	846	711

SOGEBEL



RENTABILITÉ

Rentabilité	2022	2021	2020
Profit avant Impôt	217, 072,149	215, 662,130	262, 601,322
Avoir des Actionnaires	965, 210,989	920, 916,069	845, 452,187
Résultat par action	283.82	280.77	323.39
Valeur de l'action	1,608.68	1,534.86	1,409.10

Le recours aux éléments permettant de mesurer la rentabilité se présente comme suit :

Le profit net est passé de HTG 168.5 MM à HTG 170.3 MM soit une hausse de 13 % ;

Le ROA est passé de 1.92% à 1.58%, soit une baisse de 17.71% ;

Le ROE est passé de 19.07% à 18.06%, soit une baisse de 5.30% ;

Le Ratio Cook est passé de 22.00% à 21.36%, soit une baisse de 3%.

La légère hausse du résultat net par rapport à l'exercice précédent n'implique pas une hausse des différents ratios.

LIQUIDITÉ ET PLACEMENTS

En 2022, les comptes de placements productifs d'intérêts ont rapporté des revenus de HTG 60.4 MM comparativement à HTG

33.5.MM en 2021 soit une augmentation de 80%, à cause des disponibilités dégagées au cours de l'exercice.

PROPOSITION DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de HTG 72.00 MM correspondant à un montant (brut) de HTG 120.00 par action libérée.

CAPITAL ET AVOIR DES ACTIONNAIRES

Le Capital libéré de la Sogebel est de 300 millions de gourdes réparti en 600,000 actions libérées.

Les réserves légales ont augmenté de 31.90% suite à la comptabilisation de HTG 21.7 MM représentant 10% du profit de l'exercice.

Les réserves de réévaluation terrain et immeuble ont connu une légère baisse de HTG 1.8 MM.

L'Avoir des Actionnaires a connu une hausse de 5% cette année passant de HTG 920.9 MM à HTG 965.2 MM dans la composition suivante :

Avoir des Actionnaires	2021	2021	% var
Capital-actions libéré	300.000.000	300.000.000	0.00
Bénéfices non répartis	340,112,402	315,597,598	+7.70
Réserve générale pour perte sur prêts	0	0	-
Réserve légale	91,909,823	70,202,608	+31.90
Réserve de réévaluation - terrain et immeuble	112,926,063	114,760,993	-1.60
Réserve biens hors exploitation	120,262,701	120,354,870	-0.08
TOTAL	965,210,989	920,916,069	+4.80

Les vérificateurs indépendants

Mérové-Pierre et Associés

Cabinet d'Experts Comptables

Les états financiers vérifiés

SOGEBEL

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

États Financiers

30 septembre 2022

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
TABLE DES MATIÈRES
30 septembre 2022

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
États financiers	
Bilans	4
États du Résultat Net	5
Etats du Résultat Global	6
États de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
États des Flux de Trésorerie	9
Notes aux états financiers	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers	10-12
Note 3 Principales conventions comptables	12-27
Note 4 Gestion des risques	28-38
Note 5 Liquidités	38-39
Note 6 Placements à l'étranger	39-40
Note 7 Placements locaux, net	40-43
Note 8 Contrats à terme de devises	43-44
Note 9 Prêts, net	45-50
Note 10 Immobilisations, net	51
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	52-54
Note 12 Biens immobiliers hors exploitation	54-57
Note 13 Autres éléments d'actif, net	57-58
Note 14 Dépôts	58-59
Note 15 Emprunts - BRH	60
Note 16 Autres éléments de passif	61
Note 17 Dettes subordonnées	62
Note 18 Capital-actions	63
Note 19 Dotations aux pertes de crédit	63
Note 20 Salaires et autres frais de personnel	64
Note 21 Impôts sur le revenu	64-65
Note 22 Engagements et passif éventuel	66-67
Note 23 Transactions avec les sociétés affiliées et les sociétés apparentées	67-68

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque
d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL) comprenant le bilan au 30 septembre 2022 et les états du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de SOGEBEL au 30 septembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément *au Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque
d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL)
Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
7, rue Lechaud, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 9 décembre 2022

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
Bilans
30 septembre 2022 et 2021
(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2022	2021
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 2,359,082,700	1,697,422,663
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER	6	691,729,961	-
PLACEMENTS LOCAUX, NET	7	1,647,337,984	1,763,263,321
CONTRATS À TERME DE DEVICES	8	1,000,489,950	845,310,418
PRÊTS	9	5,340,943,004	5,100,207,983
Provision pour pertes de crédit attendues		(221,118,352)	(190,168,339)
PRÊTS, NET		5,119,824,652	4,910,039,644
IMMOBILISATIONS, NET	10	240,112,903	276,717,642
AUTRES			
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	11	100,329,908	116,075,855
Biens immobiliers hors exploitation	12	310,308,933	352,372,742
Autres éléments d'actif, net	13	56,246,105	28,787,707
		466,884,946	497,236,304
TOTAL ACTIF	G	11,525,463,096	9,989,989,992
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	14	8,021,175,441	6,588,887,060
AUTRES			
Contrats à terme de devises	8	792,709,150	824,077,391
Emprunts - BRH	15	949,955,735	941,088,560
Obligations locatives	11	90,540,674	100,997,123
Autres éléments de passif	16	426,910,968	369,205,223
		2,260,116,527	2,235,368,297
DETTES SUBORDONNÉES	17	278,960,139	244,818,566
TOTAL PASSIF		10,560,252,107	9,069,073,923
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	18	300,000,000	300,000,000
Bénéfices non répartis		340,112,402	315,597,598
Réserve légale		91,909,823	70,202,608
Réserve de réévaluation - terrains et immeuble		112,926,063	114,760,993
Réserve biens hors exploitation		120,262,701	120,354,870
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		965,210,989	920,916,069
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	11,525,463,096	9,989,989,992

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
États du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2022	2021
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	499,843,166	525,133,501
Placements et autres		<u>60,387,380</u>	<u>33,479,207</u>
		560,230,546	558,612,708
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		83,830,371	81,335,285
Emprunts, dettes subordonnées et autres		<u>72,350,562</u>	<u>69,296,668</u>
		156,180,933	150,631,953
REVENUS D'INTÉRÊTS, NET			
Dotations aux pertes de crédit	19	404,049,613	407,980,755
		<u>(6,300,315)</u>	<u>(13,015,574)</u>
		397,749,298	394,965,181
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Gain sur ventes de biens hors exploitation	12	58,311,176	-
Gain de change		30,142,719	35,640,216
Commissions		26,161,967	23,240,112
Plus-value sur placements	7	-	45,024,502
Frais d'opérations		(751,771)	(1,225,714)
Moins-value sur biens immobiliers hors exploitation	12	(662,319)	(16,791,176)
Autres		<u>(4,111,926)</u>	<u>6,608,388</u>
		109,089,846	92,496,328
REVENUS D'INTÉRÊTS, NET ET AUTRES REVENUS		506,839,144	487,461,509
FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS			
Salaires et autres frais de personnel	20	141,433,027	138,126,498
Frais de locaux, matériel et mobilier		43,419,886	35,539,426
Amortissement - immobilisations	10	18,972,549	19,363,879
Autres dépenses de fonctionnement		<u>85,941,533</u>	<u>78,769,576</u>
		289,766,995	271,799,379
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		217,072,149	215,662,130
IMPÔTS SUR LE REVENU	21	46,777,229	47,198,248
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G 170,294,920	168,463,882
Résultat net par action équivalente de capital libéré		G 283.82	280.77

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)

États du Résultat Global

Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

		2022	2021
Résultat net de l'exercice	G	170,294,920	168,463,882
<i>Autres éléments du résultat global</i>		-	-
Résultat global		170,294,920	168,463,882
Résultat global par action équivalente de capital libéré	G	283.82	280.77

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2021
(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Capital- actions libéré	Réserve légale	Bénéfices non répartis	Réserve de réévaluation – terrain et immeuble	Réserve biens hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2020	G 300,000,000	48,636,394	242,949,460	116,595,923	137,270,410	845,452,187
Résultat net de l'exercice	-	-	168,463,882	-	-	168,463,882
Autres éléments du résultat global:						
Virement à la réserve légale	-	21,566,214	(21,566,214)	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation – terrain et immeuble	-	-	1,834,930	(1,834,930)	-	-
Virement à la réserve biens hors exploitation	-	-	16,915,540	-	(16,915,540)	-
Total	-	21,566,214	165,648,138	(1,834,930)	(16,915,540)	168,463,882
Transactions avec les actionnaires						
Dividendes en espèces	-	-	(93,000,000)	-	-	(93,000,000)
Total	-	-	(93,000,000)	-	-	(93,000,000)
Solde au 30 septembre 2021	G 300,000,000	70,202,608	315,597,598	114,760,993	120,354,870	920,916,069

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)

État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires

Exercice terminé le 30 septembre 2022

(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Capital- actions libéré	Réserve légale	Bénéfices non répartis	Réserve de réévaluation – terrain et immeuble	Réserve biens hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2021	G 300,000,000	70,202,608	315,597,598	114,760,993	120,354,870	920,916,069
Résultat net de l'exercice	-	-	170,294,920	-	-	170,294,920
Autres éléments résultat global:						
Virement à la réserve légale	-	21,707,215	(21,707,215)	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation – terrain et immeuble	-	-	1,834,930	(1,834,930)	-	-
Virement à la réserve biens hors exploitation	-	-	92,169	-	(192,169)	-
Total	-	21,707,215	150,514,804	(1,834,930)	(192,169)	170,294,920
Transactions avec les actionnaires						
Dividendes en espèces	-	-	(126,000,000)	-	-	(126,000,000)
	-	-	(126,000,000)	-	-	(126,000,000)
Solde au 30 septembre 2022	G 300,000,000	91,909,823	340,112,402	112,926,063	120,262,701	965,210,989

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A. (SOGEBEL)
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2022 et 2021
(Exprimé en Gourdes Haïtiennes)

	Notes	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	170,294,920	168,463,882
<i>Éléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotations aux pertes de crédit	19	6,300,315	13,015,574
Amortissement des immobilisations	10	18,972,549	19,363,879
Radiation d'immobilisations	10	19,338,403	-
Perte sur dispositions d'immobilisations	10	6,734,159	3,002,962
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	13,396,370	11,252,515
Annulation de contrats	11	(4,474,776)	-
Effet de change sur les contrats en dollars US	11	7,895,052	12,750,848
Intérêts sur obligations locatives	11	5,888,375	4,733,416
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en dollars US	9	20,950,013	34,285,944
(Gain) perte sur dispositions de biens hors exploitation	12	(58,311,176)	1,300,912
Moins -value sur biens immobiliers hors exploitation	12	662,319	16,791,176
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif liés aux activités d'exploitation:</i>			
Diminution (augmentation) des placements locaux, net		118,408,022	(1,284,690,359)
Augmentation des placements à l'étranger		(691,888,286)	-
Augmentation des contrats à terme devises, net		(186,547,773)	(258,988,836)
Décaissements de prêts, net		(240,735,021)	(729,480,787)
Produit des biens hors exploitation vendus		99,712,666	79,429,088
Paiement des obligations locatives, net des ajustements	11	(17,415,523)	(10,092,124)
Additions aux biens immobiliers hors exploitation	12	-	(49,688,173)
Augmentation nette des dépôts		1,432,288,381	2,213,733,406
Augmentation (diminution) des emprunts		8,867,175	(8,467,157)
Impôts sur le revenu payés		(57,428,984)	(45,659,080)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		89,051,656	50,177,138
Liquidités provenant des activités d'exploitation		761,958,835	241,234,224
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	10	(8,440,372)	(14,654,387)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(8,440,372)	(14,654,387)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Augmentation des dettes subordonnées		34,141,573	79,204,176
Paiement de dividendes en espèces		(126,000,000)	(93,000,000)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(91,858,427)	(13,795,824)
Augmentation nette des liquidités		661,660,037	212,784,013
Liquidités au début de l'exercice		1,464,660,357	948,624,208
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		232,762,306	536,014,442
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	2,359,082,700	1,697,422,663

Les notes aux états financiers font partie des présents états.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (SOGEBEL) est une société anonyme formée le 24 mai 1988 dans le cadre de la loi du 4 juillet 1984 sur les Banques d'Épargne et de Logement. Elle a reçu l'autorisation de fonctionner par arrêté présidentiel le 1er septembre 1988. Le siège social de SOGEBEL est situé au Boulevard Toussaint Louverture, Route de l'Aéroport.

L'objectif principal de SOGEBEL est la mobilisation de l'épargne nationale ou étrangère en vue de l'octroi de prêts à court, moyen et long terme, devant servir à l'acquisition, la construction ou la restauration d'immeubles à usage résidentiel, commercial et industriel, à caractère social, et à la réalisation d'opérations immobilières.

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) détient directement **45.5%** du capital-actions de SOGEBEL, représentant la totalité des actions de classe "A", et 5.5% des actions de classe "B". Ces pourcentages d'actions confèrent à SOGEBANK, **77.15%** des droits de vote.

Les autres sociétés du Groupe Sogebank affiliées à SOGEBEL sont:

- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (SOGEFAC)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (SOGECARTE)
- Société Générale de Solidarité, S.A. (SOGESOL)
- Société Générale Haïtienne de Transfert, S.A. (SOGEXPRESS)
- Société Générale Haïtienne d'Assurance, S.A. (SOGEASSURANCE)
- Banque Intercontinentale de Commerce S.A. (BIDC).

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers ci-joints de SOGEBEL ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 16 décembre 2022.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(b) Base d'évaluation

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres dans les placements locaux (**note 7**), du terrain et de l'immeuble (**note 10**) et des placements en immobilier inclus dans les biens immobiliers hors exploitation (**note 12**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

La méthode utilisée pour mesurer la juste valeur est reflétée aux notes **3 (c), (h), (i) et (j)**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont présentés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des principes comptables, et ont eu un effet important sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Placements à l'étranger, net
Note 7	Placements locaux, net
Note 8	Contrats à terme de devises
Note 9	Prêts, net
Note 10	Immobilisations, net
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives
Note 12	Biens immobiliers hors exploitation
Note 13	Autres éléments d'actif, net.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints.

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes aux taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(b) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de **IFRS 9**, la Banque applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créances comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour tous les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon **IFRS 9** est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général, qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des instruments financiers.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (i.e.: changements au niveau des conditions macroéconomiques, telles que l'inflation, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US, les taux d'intérêts et le Produit Intérieur Brut).
- Les incidences anticipées liées à la crise du Covid-19, à partir de l'exercice 2020
- Les troubles politiques et les conséquences économiques importantes dans le pays.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de **IFRS 9** par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 n**).

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard) : les placements à l'étranger (**note 6**), les placements locaux au coût amorti (**note 7**), les prêts (**note 9**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 13**) et les engagements hors bilan (**note 22**) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités, pour lesquels il y a une détérioration du crédit importante depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées sur la durée des actifs financiers.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Phase 3 Les actifs financiers précités qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont aussi comptabilisées pour la durée des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels l'institution a épuisé tous les recours légaux et autres, sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation du risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet instrument à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD; elle prend en considération le montant net des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sur les actifs financiers sont comptabilisées dans les dotations aux pertes de crédit à l'état du résultat net (**note 19**).

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

c) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux.

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs, pour des actifs ou passifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur, seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme **IFRS 13** considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activité les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH en couverture des réserves, les dépôts à Sogebank et à une institution financière étrangère avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande et les effets en compensation.

(e) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net selon les catégories définies par **IFRS 9**.

*i) **Au coût amorti.*** Ces placements sont composés des instruments de créances suivants : obligations du gouvernement des États-Unis et autres obligations de sociétés privées et financières (**note 6**), dépôts à terme et obligations dans des sociétés privées locales (**note 7**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ils sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ces placements sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif; les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de leur vente sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

*ii) **Juste valeur par le biais du résultat net.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans des sociétés privées locales (**note 7**) qui sont comptabilisés à leur juste de valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values. Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs, consistent en des prêts au défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire, sur le remboursement du principal par rapport aux dispositions prises par la Banque Centrale suite à la pandémie du Covid-19 et aux troubles politiques dans le pays. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts. Les prêts qui, au terme du moratoire, se régularisent sont reclassifiés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions initiales, en raison de la détérioration de la situation économique de l'emprunteur, sont classifiés comme prêts restructurés.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les modalités en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications de ces modalités n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur la décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement aux résultats.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Prêts (suite)

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date, conformément à ce qui est décrit à la **note 3b**.

Les pertes de crédit attendues apparaissant à l'état du résultat net représentent la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, des transferts entre phases et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**3 n**).

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de **IFRS 16**.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location relatifs aux propriétés louées en accord avec **IFRS 16**.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative, augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur, plus une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent moins tout avantage incitatif à la location reçue. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie de contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change, la variation de prix (l'effet de l'indexation) est capitalisée à l'actif et est amortie sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif relative aux obligations locatives sont comptabilisés au poste frais locaux, matériel et mobilier à l'état du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon **IFRS 16**, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que le taux d'intérêt approprié soit utilisé pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ceci, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la location du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se localiser dans la même zone.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception du terrain et de l'immeuble qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16.

À l'exception du terrain, des aménagements et améliorations locatives ainsi que des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles. Les aménagements et améliorations locatives sont amortis sur le moindre de la durée de vie ou la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimable à partir du moment où ils seront prêts à être mis en utilisation.

La juste valeur du terrain et de l'immeuble a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2020. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé, net des impôts reportés y relatifs, à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (3 o). La nouvelle durée de vie de l'immeuble a été estimée à 25 ans et il est amorti linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10 % de sa juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont:

Immeuble	4%
Équipement, matériel et mobilier	10% - 20%
Matériel roulant	25%
Matériel et équipement informatique	20%
Aménagements et améliorations locatives	10% - 33%
Logiciels informatiques	20%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations (suite)

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés au résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative, reflétée à la réserve de réévaluation, est virée aux bénéfices non répartis.

(i) Propriétés détenues pour revente

Conformément à **IFRS 5**, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs, en compensation des montants dus incluant les soldes de prêts, des intérêts à recevoir et des frais déboursés par la Banque à des fins de reprise. Elles sont comptabilisées à la juste valeur estimative.

La Banque a établi un programme actif de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque.

Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente selon les modalités décrites à la **note 3p** et est comptabilisée au poste de réserve biens hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(j) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Placements en immobilier (suite)

Ces terrains et immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par **IAS 40**. Les justes valeurs sont revues à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état du résultat net.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier selon les modalités décrites à la **note 3p** et est comptabilisée au poste de réserve biens hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(k) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à leur juste valeur, net des coûts des transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêts effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché.

Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés au poste frais d'intérêts de l'état du résultat net.

(l) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires contre les bénéfices non répartis.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(m) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par le Conseil d'Administration de la Banque.

(n) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale **IFRS 9**. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(o) Réserve de réévaluation – terrain et immeuble en exploitation

L'excédent de réévaluation, net des impôts reportés y relatifs, résultant de la réévaluation du terrain et de l'immeuble en exploitation est reflété au poste de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon le coût original, est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation du terrain ou de l'immeuble est enregistrée directement comme une dépense à l'état du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(p) Réserve biens hors exploitation

Le poste de réserve biens hors exploitation est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées comme suit:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi,
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement, non vendus après un délai de deux ans, jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est applicable depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189 de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(q) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts et les placements, et les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(r) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque les services sont rendus.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(s) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS no. 12, les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. La dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net excepté lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ce cas, l'effet de l'impôt y relatif est également imputé à l'avoir des actionnaires et à l'état du résultat global.

Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires, ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif ou de passif.

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la réévaluation du terrain et de l'immeuble, qui est amorti annuellement sur la durée de vie de l'immeuble réévalué ; l'impôt reporté sur la plus-value des placements en immobilier – Groupe, à cause de l'aspect plus permanent qui sera renversé à la disposition de ces placements; l'impôt reporté relatif à la juste valeur des instruments de capitaux propres qui sera renversé lors de la disposition de ces instruments, et l'impôt reporté relatif aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives qui est amorti annuellement sur la durée des contrats.

(t) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques d'épargne et de logement doivent garder à la Banque Centrale des réserves obligatoires totalisant, aux 30 septembre 2022 et 2021, 28.5% sur les passifs en gourdes et 39.5% sur les passifs en monnaies étrangères. La réserve sur les passifs en devises étrangères doit être constituée à 87.5% en monnaie étrangère et 12.5% en gourdes aux 30 septembre 2022 et 2021.

(u) Contrats à terme de devises

Les contrats à terme de devises comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats à terme de devises reflètent les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats respectifs.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Résultat net par action équivalente de capital libéré

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

En date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2022. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de SOGEBEL. Ce sont principalement :

IFRS 17

Contrats d'assurance

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28

États financiers consolidés et participation dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées ou coentreprises.

Modification d'IAS 1

Présentation d'états financiers

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui modifie principalement la classification des passifs courants et non courants, et qui clarifie également les normes comptables à divulguer selon leur importance.

Modification d'IFRS 3

Regroupement d'entreprises

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.

Modification d'IAS 37

Provisions d'actif et de passif éventuels

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)

<p>Modification d'IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui interdit de déduire du coût d'un actif les recettes de la vente d'éléments produits par cet actif avant qu'il ne soit prêt à être utilisé.</p>
<p>Modification d'IFRS 16 <i>Contrats de bail</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, qui prolonge de 12 mois le délai permettant aux locataires d'appliquer cette modification aux concessions locatives en vertu desquelles des réductions de paiements de loyers affectent seulement les paiements dus le ou avant le 30 juin 2022.</p>
<p>Modification d'IFRS 9 <i>Instruments financiers</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2022, relatif au test de 10% pour la décomptabilisation du passif financier.</p>
<p>Modification d'IAS 8 <i>Méthodes comptables et changements d'estimations</i></p>	<p>Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui introduit une nouvelle définition des estimations comptables et précise la relation entre méthodes comptables et estimations comptables.</p>
<p>Modification à IAS 12 <i>Impôts sur le revenu</i></p>	<p>Applicables aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2023, qui clarifient comment les sociétés doivent enregistrer les impôts reportés relatifs à certaines transactions comme des contrats de bail et des provisions pour retraits d'actifs.</p>

La Direction ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers de la Banque.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque. Cette gestion de risques est assurée par les différents comités issus du Conseil d'Administration et de la Direction de la Banque.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit, de marché qui incluent les risques de change et de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de SOGEBEL est comme suit:

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où SOGEBEL ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et protéger le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, le département de la comptabilité de SOGEBEL assure une surveillance quotidienne des liquidités, à travers son comité de Trésorerie qui porte une attention particulière aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBEL. Le Comité de Trésorerie se réunit une fois par semaine pour assurer une gestion à court et à moyen terme de ses besoins opérationnels de liquidités et le suivi des rapports de liquidités et des réserves obligatoires.

SOGEBEL respecte en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités et elle maintient les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 aux 30 septembre 2022 et 2021.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de SOGEBEL étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2022

	Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 14)					
Dépôts à vue	G 134,664,659	-	-	-	134,664,659
Dépôts d'épargne	4,797,764,565	-	-	-	4,797,764,565
Dépôts à terme	-	<u>532,049,298</u>	<u>866,589,873</u>	<u>1,690,107,046</u>	<u>3,088,746,217</u>
Total dépôts	<u>4,932,429,224</u>	<u>532,049,298</u>	<u>866,589,873</u>	<u>1,690,107,046</u>	<u>8,021,175,441</u>
Obligations locatives (note 11)	-	3,238,924	9,716,775	77,584,975	90,540,674
Emprunts – BRH (note 15)	-	27,873,583	84,220,121	837,862,031	949,955,735
Contrats à terme de devises (note 8)	-	-	792,709,150	-	792,709,150
Autres éléments de passif, net des impôts à payer minoritaires et des impôts reportés	328,368,304	-	-	-	328,368,304
Dettes subordonnées (note 17)	-	-	-	<u>278,960,139</u>	<u>278,960,139</u>
	328,368,304	31,112,507	<u>886,646,046</u>	<u>1,194,407,145</u>	<u>2,440,534,002</u>
	G 5,260,797,528	563,161,805	1,753,235,919	2,884,514,191	10,461,709,443

30 septembre 2021

	Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 14)					
Dépôts à vue	G 105,541,310	-	-	-	105,541,310
Dépôts d'épargne	3,658,275,484	-	-	-	3,658,275,484
Dépôts à terme	-	<u>462,186,549</u>	<u>922,229,212</u>	<u>1,440,654,505</u>	<u>2,825,070,266</u>
Total dépôts	<u>3,763,816,794</u>	<u>462,186,549</u>	<u>922,229,212</u>	<u>1,440,654,505</u>	<u>6,588,887,060</u>
Obligations locatives (note 11)	-	1,789,749	5,369,247	93,838,127	100,997,123
Emprunts – BRH (note 15)	-	25,922,456	74,245,494	840,920,610	941,088,560
Contrats à terme de devises (note 8)	-	-	824,077,391	-	824,077,391
Autres éléments de passif net des impôts à payer minoritaires et des impôts reportés	264,335,511	-	-	-	264,335,511
Dettes subordonnées (note 17)	-	-	-	<u>244,818,566</u>	<u>244,818,566</u>
	264,335,511	27,712,205	903,692,132	1,179,577,303	2,375,317,151
	G 4,028,252,305	489,898,754	1,825,921,344	2,620,231,808	8,964,204,211

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter entièrement de ses obligations financières et/ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale des États-Unis ou par certains organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs, ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

	2022	2021
Liquidités: (note 5)		
Dépôts à la BRH	G 1,970,852,735	1,399,708,709
Dépôts à Sogebank	248,219,081	158,746,761
Dépôts à une institution financière étrangère	21,635,419	2,435,016
Effets en compensation	<u>27,243,086</u>	<u>48,261,752</u>
	<u>2,267,950,321</u>	<u>1,609,152,238</u>
Placements		
Placements locaux, net (note 7)	1,647,337,984	1,763,263,321
Placements à l'étranger, net (note 6)	<u>691,729,961</u>	<u>-</u>
	<u>2,339,067,945</u>	<u>1,763,263,321</u>
Contrats à terme de devises (note 8)	<u>1,000,489,950</u>	<u>845,310,418</u>
Crédit		
Prêts, net (note 9)	<u>5,119,824,652</u>	<u>4,910,039,644</u>
Autres actifs: (note 13)		
Comptes à recevoir - affiliés	2,082,741	1,892,127
Comptes à recevoir - autres	<u>33,085,040</u>	<u>9,212,771</u>
	35,167,781	11,104,898
Total	G 10,762,500,649	9,138,870,519

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides et, par conséquent, non à risque. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2022 et 2021, 87% et 88% respectivement de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale en couverture des réserves, et 11% et 10% de ces liquidités sont gardées à Sogebank, société mère de SOGEBEL.

(ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les placements à l'étranger et les placements locaux comme à risque modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

Au cours de l'exercice 2022, les conditions économiques aux États-Unis ont détérioré, ce qui a occasionné une baisse importante sur le marché boursier. Conséquemment la valeur des placements à l'étranger a connu une moins-value non réalisée de G 17,871,889 sur les placements gardés à maturité en date du 30 septembre 2022.

(iii) Contrats à terme de devises

La Banque considère comme à risque faible les contrats à terme de devises détenus principalement avec la Banque Centrale et Sogebank, société mère de Sogebel.

(iv) Crédit

Ce risque est géré à SOGEBEL par l'Administration du Crédit en étroite collaboration avec la Direction du Crédit qui supervise la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Les politiques dont SOGEBEL s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

(iv) Crédit (suite)

À l'intérieur de ses politiques, la Banque respecte en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la Circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, et aux principaux secteurs de l'économie.

(v) Autres actifs

La Banque considère comme suit les risques de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Risque faible pour les comptes à recevoir de sociétés affiliées représentant en général des transactions à court terme qui sont réglées dans de courts délais.
- Risque modéré pour les comptes à recevoir - autres.

La répartition par secteur géographique, sur la base de la localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers de la Banque est comme suit:

	2022	2021
<u>Liquidités</u>		
Haïti	G 2,246,314,902	1,606,717,222
Etats-Unis	21,635,419	2,435,016
	<u>2,267,950,321</u>	<u>1,609,152,238</u>
<u>Placements</u>		
Haïti	1,647,337,984	1,763,263,321
Etats-Unis	691,729,961	-
	<u>2,339,067,945</u>	<u>1,763,263,321</u>
<u>Contrats à terme de devises</u>		
Haïti	1,000,489,950	845,310,418
<u>Crédit</u>		
Haïti	5,119,824,652	4,910,039,644
<u>Autres actifs</u>		
Haïti	35,167,781	11,104,898
Total	G 10,762,500,649	9,138,870,519

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui permettent à la Banque d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

(i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en devises étrangères et le volume du passif libellé dans les mêmes devises, suite à la variation du cours de ces devises.

La circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change, entrée en vigueur le 17 avril 2017, stipule que la position structurelle de change ne doit pas dépasser un rapport maximum de 0.50% entre le cumul des positions longues et courtes (toutes devises confondues) d'une part, et le total des fonds propres comptables d'autre part.

SOGEBEL respecte en général l'exigence de la Banque Centrale qui limite son portefeuille de prêts en dollars US, à 50% de ses passifs en dollars US.

Les positions nettes de change de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2022

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	752,647,852	1,606,434,848	2,359,082,700
Placements		644,839,899	1,694,228,046	2,339,067,945
Contrats à terme de devises		-	1,000,489,950	1,000,489,950
Prêts, net		2,550,957,462	2,568,867,190	5,119,824,652
Autres actifs		10,896,227	24,271,554	35,167,781
Total des actifs financiers		3,959,341,440	6,894,291,588	10,853,633,028
Dépôts		1,664,715,528	6,356,459,913	8,021,175,441
Emprunts – BRH		949,955,735	-	949,955,735
Contrats à terme de devises		792,709,150	-	792,709,150
Obligations locatives (a)		70,166,974	20,373,700	90,540,674
Autres passifs		204,265,780	124,102,524	328,368,304
Dettes subordonnées		-	278,960,139	278,960,139
Total des passifs financiers		3,681,813,167	6,779,896,276	10,461,709,443
Actifs, net	G	277,528,273	114,395,312	391,923,585

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(i) Risque de change (suite)

- (a) Les obligations locatives en dollars sont exonérées de la position nette en dollars US conformément aux prescrits de la lettre de la Banque Centrale en date du 12 novembre 2020.

30 septembre 2021

		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	581,425,441	1,115,997,222	1,697,422,663
Placements		397,955,022	1,365,308,299	1,763,263,321
Contrats à terme de devises		14,000,000	831,310,418	845,310,418
Prêts, net		2,630,171,280	2,279,868,364	4,910,039,644
Autres actifs		5,997,017	5,107,881	11,104,898
Total des actifs financiers		3,629,548,760	5,597,592,184	9,227,140,944
Dépôts		1,448,712,119	5,140,174,941	6,588,887,060
Emprunts - BRH		941,088,560	-	941,088,560
Contrats à terme de devises		794,209,150	29,868,241	824,077,391
Obligations locatives (a)		62,713,874	38,283,249	100,997,123
Autres passifs		198,817,129	65,518,382	264,335,511
Dettes subordonnées		14,000,000	230,818,566	244,818,566
Total des passifs financiers		3,459,540,832	5,504,663,379	8,964,204,211
Actifs, net	G	170,007,928	92,928,805	262,936,733

Aux 30 septembre, les taux de change du dollar US par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2022	2021
Dollars US / HTG	117.7047	97.3918

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les positions de change de la Banque, en dollars en valeur absolue, étaient respectivement de \$ 817,107 et \$ 954,175. Par conséquent, la fluctuation d'une gourde aurait un impact de G 817,107 et G 954,175 respectivement.

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les résultats et par conséquent, sur le capital de la Banque. Il correspond au risque que les dépenses d'intérêts soient supérieures aux revenus d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

La Banque exerce un suivi rigoureux sur deux groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements, emprunts et les dettes subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

	%	2022	%	2021
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	24%	G 2,022,553,936	25%	1,850,370,389
Passifs financiers	53%	<u>(5,236,767,367)</u>	58%	<u>(4,910,379,523)</u>
Net		<u>(3,214,213,431)</u>		<u>(3,060,009,134)</u>
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	76%	6,551,284,657	75%	5,643,215,283
Passifs financiers	47%	<u>(4,664,914,761)</u>	42%	<u>(3,573,055,257)</u>
Net		<u>1,886,369,896</u>		<u>2,070,160,026</u>
Total-actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	8,573,838,593	100%	7,493,585,672
Total-passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	<u>(9,901,682,128)</u>	100%	<u>(8,483,434,780)</u>
		G (1,327,843,535)		(989,849,108)

(À suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

(ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Direction estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts pourrait avoir une incidence sur les résultats de l'exercice; cependant, cette incidence est mitigée par le fait que la plupart des passifs financiers à taux d'intérêts fixes sont de courte durée, à l'exception des emprunts BRH représentant environ 9% des passifs financiers à taux d'intérêts fixes en 2022 et en 2021 mais qui sont à des taux d'intérêts très bas, et des dettes subordonnées qui représentent moins de 3% du total du passif.

Par conséquent, la Direction n'a pas jugé nécessaire d'effectuer une analyse de sensibilité des taux d'intérêts.

(D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital-actions libéré, les réserves établies et les bénéfiques non répartis. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

Les fonds propres réglementaires sont essentiellement constitués :

- *des fonds propres de base de Catégorie 1 (Catégories 1A et 1B) attribuable aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens hors exploitation, la réserve de réévaluation, et la réserve générale pour pertes sur prêts*
- *des fonds propres complémentaires (Catégorie 2) composés : d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années, incluant les primes d'émission de ces instruments ; la réserve générale pour pertes sur prêts ; les provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs, conformément à IFRS 9.*

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (Circulaire 88-1) en matière de fonds propres réglementaires. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires :

Ratio de levier (actif/fonds propres) - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.

Ratio de couverture des actifs à risques (fonds propres/actifs à risque) - Un rapport minimum de 12% entre les fonds réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et hors bilan, pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

En sus de l'exigence minimale de 12% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A). Le non-respect de cette exigence additionnelle ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum de 14.5% des risques pondérés.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

(D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Ratios requis	2022	2021
Ratios actif/fonds propres	11.57	10.77
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 A (9.25%)	15.40%	15.80%
Ratio minimum de fonds propres catégorie 1 (11.5%)	15.40%	15.80%
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	21.36%	22.00%

(5) LIQUIDITÉS

Les liquidités se présentent comme suit:

	2022	2021
Encaisse	G 91,132,379	88,270,425
Dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH)	1,970,852,735	1,399,708,709
Dépôt à une institution financière étrangère	21,635,419	2,435,016
Dépôts à Sogebank (note 23)	248,219,081	158,746,761
Effets en compensation	27,243,086	48,261,752
TOTAL LIQUIDITÉS	G 2,359,082,700	1,697,422,663

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) font partie du calcul de la couverture des réserves obligatoires, devant être maintenues par la Banque, sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Les dépôts à la BRH ne portent pas d'intérêts.

Le dépôt à une institution financière étrangère ne porte pas d'intérêts.

Les dépôts à Sogebank sont des comptes courants qui sont rémunérés comme suit aux 30 septembre:

	2022	2021
Comptes en gourdes	2.50%	2.40%
Comptes en dollars	0.19%	0.03%

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS (SUITE)

La répartition des liquidités en gourdes et dollars US est la suivante:

		2022	2021
Liquidités en gourdes	G	752,647,852	581,425,441
Liquidités en dollars US		<u>1,606,434,848</u>	<u>1,115,997,222</u>
	G	2,359,082,700	1,697,422,663

(6) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont gardés au coût amorti, net et sont comme suit :

		2022	2021
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis :</i>			
Coût amorti	G	307,410,583	-
Juste valeur		302,222,472	-
Moins – valeur		(5,188,111)	-
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		3 mois à 5 ans	-
<i>Taux d'intérêts</i>		3.30% à 4.20%	
<i>Autres obligations de sociétés privées et financières :</i>			
Coût amorti	G	380,333,231	-
Juste valeur		367,649,453	-
Moins - valeur		(12,683,778)	-
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		2 à 3 an	
<i>Taux d'intérêts</i>		1.13% à 3.80%	
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	687,743,814	-
INTÉRÊTS À RECEVOIR		4,144,472	-
Provision pour pertes de crédit attendues		(158,325)	-
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI, NET	G	691,729,961	-
Moins – valeur non comptabilisée sur placements gardés à échéance		(17,871,889)	-
JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS	G	673,858,072	-

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(6) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

		Phase 1	
		Non dépréciés	
		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	-	-
(Dotation) aux pertes de crédit de l'exercice (note 19)		(158,325)	-
Solde à la fin de l'exercice	G	(158,325)	-

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Aux 30 septembre, les placements locaux sont comme suit:

		2022	2021
Placements locaux au coût amorti, net (a)	G	1,510,681,407	1,626,606,744
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (b)		136,656,577	136,656,577
TOTAL PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	1,647,337,984	1,763,263,321

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

a) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

		2022	2021
DEPÔTS À TERME :			
Dépôts à terme Sogebank – en gourdes	G	941,637,600	1,314,789,300
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>0.50% à 2.54%</i>	<i>0.25% à 0.50%</i>
<i>Échéance</i>		<i>1^{er} oct. 2022 au 1^{er} déc. 2022</i>	<i>1^{er} oct. 2021 à 31 déc. 2021</i>
Intérêts à recevoir		<u>1,111,704</u>	<u>1,086,655</u>
		942,749,304	1,315,875,955
Dépôts à terme Sogebank – en dollars	G	500,000,000	250,000,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>10%</i>	<i>6% à 10%</i>
<i>Echéance</i>		<i>1^{er} déc. 2022</i>	<i>1^{er} nov. 2021</i>
Intérêts à recevoir		<u>8,780,822</u>	<u>4,178,082</u>
		508,780,822	254,178,082
TOTAL DEPÔTS À TERME ET INTÉRÊTS À RECEVOIR (note 23)	G	1,451,530,126	1,570,054,037
OBLIGATIONS :			
Obligations – Sogebank – en gourdes (i)	G	-	10,000,000
<i>Taux d'intérêts</i>		-	<i>6%</i>
<i>Echéance</i>		-	12 juillet 2022
Intérêts à recevoir		<u>-</u>	<u>200,548</u>
Total obligations et intérêts à recevoir - Sogebank (note 23)		<u>-</u>	<u>10,200,548</u>
Obligations E-Power – en dollars (ii)	G	58,852,350	48,695,900
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Echéance</i>		<i>31 mars 2026</i>	<i>31 mars 2026</i>
Intérêts à recevoir		<u>896,431</u>	<u>736,444</u>
		59,748,781	49,432,344
TOTAL OBLIGATIONS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR	G	59,748,781	59,632,892
TOTAL PLACEMENTS LOCAUX AU COÛT AMORTI ET INTÉRÊTS À RECEVOIR	G	1,511,278,907	1,629,686,929
Provision pour pertes de crédit attendues		(597,500)	(3,080,185)
TOTAL PLACEMENT LOCAUX AU COÛT AMORTI, NET	G	1,510,681,407	1,626,606,744

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

- (i) Au 30 septembre 2021, ces obligations en gourdes incluent une obligation de G 1.5 million à laquelle est indexé un contrat de change équivalent à \$ 35,733 (**note 8c**).
- (ii) Conformément aux prescrits de la Loi de 2002 sur les zones franches et la convention d'établissement signée entre l'État Haïtien et E-Power, ces obligations et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices 2022 et 2021, l'effet fiscal des exonérations pour les intérêts ont totalisé G 967,676 et G 738,912 (**note 21**).

La juste valeur des placements au coût amorti est équivalente au coût étant donné que les taux d'intérêts contractuels sont assimilables aux taux du marché.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

	Phase 1	
	Non dépréciés	
	2022	2021
Solde au début de l'exercice	G (3,080,185)	(3,080,185)
Récupération pertes de crédit attendues de l'exercice (note 19)	2,482,685	-
Solde à la fin de l'exercice	G (597,500)	(3,080,185)

- b) **Les placements à la juste valeur par le biais du résultat net** incluent les instruments de capitaux propres dans des sociétés locales comme suit:

	2022	2021
SOGECARTE, S.A.		
20.25 actions votantes (note 23)	G 46,575	46,575
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE, S.A. (SIF)		
4,264 actions votantes de classe A		
321 actions de classe B	G 132,980,002	132,980,002
SOFIHDES		
242 actions votantes	G 3,630,000	3,630,000
Total	G 136,656,577	136,656,577

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

En 2021, la plus-value et l'impôt reporté enregistrés sur ces placements, en fonction de leur juste valeur, est comme suit :

		Plus-value	Impôt reporté (note 21)
Société Immobilière et Financière, S.A. (SIF)	G	43,572,502	13,507,476
SOFIHDES		1,452,000	450,120
TOTAL	G	45,024,502	13,957,596

En 2022, les fluctuations de juste valeur ne sont pas importantes et n'ont pas été enregistrées.

(8) CONTRATS À TERME DE DEVISES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

		2022	2021
Contrats de change à l'actif :			
Contrat avec BRH (a)	G	1,000,489,950	827,830,300
Contrat avec des tiers (b)		-	14,000,000
Contrat avec Sogebank (c) (note 23)		-	3,480,118
TOTAL CONTRAT À TERME DE DEVISES À L'ACTIF	G	1,000,489,950	845,310,418
Contrats de change au passif :			
Contrat avec BRH (a)	G	792,709,150	792,709,150
Contrat avec des tiers (b)		-	29,868,241
Contrat avec Sogebank (c) (notes 16 et 23)		-	1,500,000
TOTAL CONTRAT À TERME DE DEVISES AU PASSIF	G	792,709,150	824,077,391

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(8) CONTRATS À TERME DE DEVICES (SUITE)

- (a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel avait conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel devait céder à la BRH la somme de US\$ 8,500,000 au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH devait céder à Sogebel un montant équivalent à G 792,709,150 au taux de 6% l'an. Ce contrat, arrivé à échéance le 27 mai 2020, a été prolongé jusqu'au 28 février 2021 et ensuite jusqu'au 1^{er} décembre 2021 puis jusqu'en juin 2023 à un taux de 4%. Pendant toute la durée de ce contrat, les montants y afférents en dollars ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires.
- (b) En accord avec des contrats de change établis en 2014 entre la Banque et les détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant \$ 306,681 en date du 30 septembre 2021 (**note 17**). Le différentiel d'intérêts entre les taux d'intérêts en gourdes et le taux effectif en dollars est reflété à l'état du résultat net. Les contrats ont été remboursés par anticipation. Aucune pénalité n'a été chargée.
- (c) Au 30 septembre 2021, Sogebel détenait un contrat de change avec Sogebank, par le biais duquel Sogebel a reçu US\$ 35,733 et a remboursé à Sogebank l'équivalent de G 1,500,000 correspondant à la valeur du contrat à terme à la date d'émission (**note 7**).

Les effets de change résultant de la réévaluation de ces contrats de change sont reflétés à l'état du résultat net.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET

Les prêts se présentent comme suit:

	2022	2021
Prêts hypothécaires	G 3,322,188,216	2,924,548,525
<i>Prêts financés par la BRH:</i>		
Prêts au logement - "KAYBEL" (a)	778,841,347	770,571,202
Prêts - projets immobiliers (b)	194,326,574	196,353,172
	973,167,921	966,924,374
Prêts garantis par aval et collatéral	90,717,890	119,233,195
Prêts hypothécaires aux employés et aux membres de la Direction	253,233,898	270,048,506
Prêts restructurés	239,214,426	273,493,106
Avances en comptes courants	24,444,794	17,720,684
Prêts avec moratoire (c)	-	250,721,590
Prêts courants	4,902,967,145	4,822,689,980
Prêts non productifs	376,091,398	207,283,567
Total prêts	5,279,058,543	5,029,973,547
Intérêts à recevoir	61,884,461	70,234,436
Total prêts et intérêts à recevoir	5,340,943,004	5,100,207,983
Provision pour pertes de crédit attendues	(221,118,352)	(190,168,339)
TOTAL PRÊTS, NET	G 5,119,824,652	4,910,039,644

Aux 30 septembre, les soldes des prêts nets en différentes monnaies se présentent ainsi:

	2022	2021
Prêts nets en gourdes	G 2,550,957,462	2,630,171,280
Prêts nets en dollars US	2,568,867,190	2,279,868,364
TOTAL PRÊTS, NET	G 5,119,824,652	4,910,039,644

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

- (a) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à Sogebel à travers un programme (Kaybel) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée de ces prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra pas dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les parties. Au cas où Sogebel aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts BRH décaissés relatifs à ce programme totalisent G 1,272,003,500. Les soldes et modalités de ces emprunts sont reflétés à la **note 15a**.

La BRH consent également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25%, ainsi qu'une dérogation relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie. Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts hypothécaires Kaybel incluaient des prêts à des apparentés de G 18,958,000 et de G 21,140,049 respectivement (**note 23**).

Dans le cadre du protocole d'accord signé le 7 novembre 2019 avec la BRH, un prêt de G 44,500,000 a été décaissé pour le financement d'un projet immobilier. Les soldes et modalités de cet emprunt sont reflétés à la **note 15c**. La Banque octroie ce prêt au projet immobilier à un taux fixe de 8%.

- (b) Dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 mai 2017 avec la BRH concernant le Programme de Promotion de Développement d'Immobiliers (PPDI), la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé, en date du 15 mars 2017, G 170,779,000 à SOGEBEL pour le refinancement d'un projet immobilier. La Banque octroie ce prêt au projet immobilier à un taux fixe de 5%. Les soldes et modalités de cet emprunt sont reflétés à la **note 15b**.

Un moratoire a été accordé à un des promoteurs jusqu'en décembre 2020 prolongé jusqu'en décembre 2021 dans le cadre de la Circulaire 115 de la BRH en date du 19 mars 2020. Des considérations avaient été prises en 2019 pour le versement uniquement des intérêts et le remboursement trimestriel des mensualités.

- (c) En raison de la crise du Covid-19, la BRH dans sa Circulaire 115-1 en date du 30 juin 2020, a accordé la possibilité aux emprunteurs de solliciter des moratoires sur le paiement de capital pour une période allant jusqu'au 30 septembre 2020 pour les particuliers et jusqu'au 31 décembre 2020 pour les entreprises. Ces dates ont été repoussées au 31 janvier 2022. Au 30 septembre 2021, les prêts avec moratoire respectaient les clauses de moratoire et étaient à jour au niveau du remboursement des intérêts. Au 30 septembre 2022, il n'y a plus de tels prêts.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts courants et des prêts non productifs était comme suit:

30 septembre 2022

		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants						
Avances en comptes courants	G	24,444,794	-	-	-	24,444,794
Autres catégories de prêts		<u>3,135,353,732</u>	<u>1,001,707,356</u>	<u>429,290,471</u>	<u>312,170,792</u>	<u>4,878,522,351</u>
	G	3,159,798,526	1,001,707,356	429,290,471	312,170,792	4,902,967,145
	%	65%	21%	8%	6%	100%

		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Autres catégories de prêts	G	134,943,446	66,765,954	174,381,998	376,091,398
	%	36%	18%	46%	100%

30 septembre 2021

		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants						
Avances en comptes courants	G	17,720,684	-	-	-	17,720,684
Autres catégories de prêts		<u>3,330,914,423</u>	<u>723,326,245</u>	<u>435,079,647</u>	<u>315,648,981</u>	<u>4,804,969,296</u>
	G	3,348,635,107	723,326,245	435,079,647	315,648,981	4,822,689,980
	%	69%	15%	9%	7%	100%

		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Autres catégories de prêts	G	462,798	97,217,283	109,603,486	207,283,567
	%	-%	47%	53%	100%

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2022

		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 14)	Total
Prêts courants	G	6,750,193,836	51,463,148	6,801,656,984
Prêts non productifs		<u>405,122,721</u>	-	<u>405,122,721</u>
	G	7,155,316,557	51,463,148	7,206,779,705

30 septembre 2021

		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 14)	Total
Prêts courants	G G	6,003,117,714	111,709,636	6,114,827,350
Prêts non productifs		<u>432,301,094</u>	-	<u>432,301,094</u>
	G G	6,435,418,808	111,709,636	6,547,128,444

Les taux de rendement moyens sur les prêts sont comme suit:

	2022	2021
Prêts hypothécaires - gourdes	13.12 %	13.36%
Prêts hypothécaires - dollars US	9.49%	10.08%
Prêts financés par la BRH - secteur immobilier	6.67%	6.67%
Prêts hypothécaires Kaybel - gourdes	10.00%	10.00%
Prêts garantis par aval et collatéral - gourdes	13.48%	16.25%
Avances en comptes courants - gourdes	21.99%	22.52%
Avances en comptes courants - dollars US	13.29%	13.79%
Prêts hypothécaires aux employés et aux membres de la Direction	13.23%	15.20%
Prêts restructurés - gourdes	13.80%	13.83%
Prêts restructurés - dollars US	10.50%	10.50%

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les prêts aux membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe Sogebank, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 149,983,047 et G 121,718,883. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens de 10% pour les dollars US, et de 6% à 17% pour les gourdes en 2022 et 2021.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts a évolué comme suit :

		Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	G	(190,168,339)	(149,416,323)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 19)		(10,000,000)	(10,000,000)
Effet de change		(20,950,013)	(34,285,944)
Radiations		-	3,533,928
Solde à la fin de l'exercice	G	(221,118,352)	(190,168,339)

Les variations de l'exercice par phase sont comme suit :

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1		Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2020	G				
Prêts et intérêts à recevoir	2,840,864,560		961,871,659	571,524,905	4,374,261,124
<i>Provisions</i>	(31,150,924)		(43,657,691)	(74,607,708)	(149,416,323)
Variation de l'exercice 2020-2021					
Prêts et intérêts à recevoir	238,322,151		158,571,093	646,195,801	725,946,859
<i>Provisions</i>	21,507,816		29,581,701	(91,841,533)	(40,752,016)
Solde au 30 septembre 2021	G				
Prêts et intérêts à recevoir	3,079,186,711		803,300,566	1,217,720,706	5,100,207,983
<i>Provisions</i>	(9,643,108)		(14,075,990)	(166,449,241)	(190,168,339)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(9) PRÊTS, NET (SUITE)

	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1		Phase 2	Phase 3	
Variation de l'exercice 2021-2022					
Prêts et intérêts à recevoir	366,283,908	(176,047,405)		50,498,518	240,735,021
<i>Provisions</i>	(3,479,631)		3,197,121	(30,667,503)	(30,950,013)
Solde au 30 septembre 2022					
	G				
Prêts et intérêts à recevoir	3,445,470,619	627,253,161		1,268,219,224	5,340,943,004
<i>Provisions</i>	(13,122,739)	(10,878,869)		(197,116,744)	(221,118,352)

Les prêts à défaut incluent :

		2022	2021
Prêts non productifs	G	391,545,720	228,811,957
Autres prêts (i)		<u>876,673,504</u>	<u>988,908,749</u>
	G	1,268,219,224	1,217,720,706

(i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3, bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction, en fonction des critères prescrits à la **note 3b** ils nécessitent des provisions plus importantes.

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 199 millions et G 136 millions aux 30 septembre 2022 et 2021. Cette provision est couverte par le poste d'états financiers suivants:

		2022	2021
Provision pour pertes de crédit attendues - Prêts	G	221,118,352	190,168,339
Provision pour pertes de crédit attendues – Hors bilan		4,604,331	5,979,656
	G	225,722,683	196,147,995

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)

Notes aux états financiers

(10) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

	Solde au 30/09/21	Acquisitions	Transferts	Dispositions et ajustements	Radiation Delmas 56	Solde au 30/09/22
Terrain	G 91,360,305	-	-	-	-	91,360,305
Immeuble	128,714,279	-	-	-	-	128,714,279
Équipement, matériel et mobilier	31,766,719	7,321,329	488,763	(2,148,375)	(6,610,399)	30,818,037
Matériel roulant	8,994,350	-	-	(6,862,321)	-	2,132,029
Matériel et équipement informatique	16,563,232	908,682	-	(422,116)	(3,261,165)	13,788,633
Aménagements et améliorations locatives	24,497,752	210,361	-	(381,979)	(15,380,100)	8,946,034
Logiciels informatiques	4,523,944	-	-	-	-	4,523,944
Investissements en cours	6,316,215	-	(488,763)	(5,827,452)	-	-
	G 312,736,796	8,440,372	-	(15,642,243)	(25,251,664)	280,283,261

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

	Solde au 30/09/21	Amortissement	Dispositions et ajustements	Radiation Delmas 56	Solde au 30/09/22
Immeuble	G 4,633,716	4,633,714	-	-	9,267,430
Équipement, matériel et mobilier	11,474,053	7,214,879	(2,148,376)	(1,652,444)	14,888,112
Matériel roulant	6,309,272	1,148,449	(5,955,610)	-	1,502,111
Matériel et équipement informatique	5,546,398	3,314,480	(422,116)	(1,165,975)	7,272,787
Aménagements et améliorations locatives	3,554,120	2,652,900	(381,982)	(3,094,842)	2,730,196
Logiciels informatiques	4,501,595	8,127	-	-	4,509,722
	G 36,019,154	18,972,549	(8,908,084)	(5,913,261)	40,170,358
IMMOBILISATIONS, NET	G 276,717,642		6,734,159	19,338,403	240,112,903

En septembre 2022, la succursale de Delmas 56 a été complètement pillée suite aux troubles politiques. Les pertes ont totalisé G 19,338,403 et les réclamations à la SOGEASSURANCE pour la valeur de remplacement de ces immobilisations relativement récentes ont totalisé G 18,217,959 (note 13).

- (a) Aux 30 septembre, la valeur nette aux livres du terrain et de l'immeuble hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

		2022	2021
Terrain	G	1,247,142	1,247,142
Immeuble		59,978,578	62,777,361
TOTAL	G	61,225,720	64,024,503

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Les actifs au titre de droits d'utilisation des immeubles loués ont ainsi évolué :

Coût

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	137,278,622	116,634,995
Indexation sur les contrats variables		12,694,548	20,902,583
Résiliation de contrats		(24,070,601)	-
Ajustements de contrats		-	(258,956)
Solde à la fin de l'exercice	G	125,902,569	137,278,622

Amortissement cumulé

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	(21,202,767)	(9,982,621)
Amortissement de l'exercice		(13,396,370)	(11,252,515)
Résiliation de contrats		9,026,476	-
Ajustement de contrats		-	32,369
Solde à la fin de l'exercice		(25,572,661)	(21,202,767)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	100,329,908	116,075,855

- (a) Suite au pillage de la succursale de Delmas 56, la Direction a décidé d'interrompre le contrat de location y relatif. Le montant net de cette radiation à l'actif et au passif, totalise G 4,474,776 et est comptabilisé à l'état du résultat net.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)

Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	100,997,123	72,928,987
Intérêts sur obligations locatives		5,888,375	4,733,416
Modification aux contrats de location		-	475,831
Indexation sur contrats variables		12,694,548	20,902,583
Paiements de loyers		(17,415,523)	(10,794,542)
Effet de change sur les contrats en dollars US		7,895,052	12,750,848
Résiliation de contrats		(19,518,901)	-
SOLDE OBLIGATIONS LOCATIVES EN FIN D'EXERCICE	G	90,540,674	100,997,123
Moins portion à court terme		(12,955,699)	(7,158,996)
	G	77,584,975	93,838,127

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Équivalent en		Contrats	Total
		gourdes des contrats			
		en dollars			
Moins d'1 an	G	3,954,878	9,505,817	9,505,817	13,460,695
Entre 1 an et 2 ans		3,954,878	9,505,817	9,505,817	13,460,695
Entre 2 ans et 5 ans		11,864,634	29,057,788	29,057,788	40,922,422
Plus de 5 ans		9,887,195	37,673,072	37,673,072	47,560,267
Total	G	29,661,585	85,742,494	85,742,494	115,404,079

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)

Notes aux états financiers

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les montants comptabilisés à l'état du résultat net, en frais de locaux, matériel et mobilier, relatifs aux contrats de location sont comme suit :

		2022	2021
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G	13,396,370	11,252,515
Intérêts sur obligations locatives		<u>5,888,375</u>	<u>4,733,416</u>
Total	G	19,284,745	15,985,931

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit

		2022	2021
Dépenses comptables	G	19,284,745	15,985,931
Dépenses fiscales		<u>17,415,523</u>	<u>10,794,542</u>
Écart		<u>1,869,222</u>	<u>5,191,389</u>
Impôts reportés (note 21)	G	579,459	1,609,328

Les soldes des transactions liées aux contrats de location avec Sogebank sont comme suit (**note 23**).

		2022	2021
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	80,795,956	75,884,425
Obligations locatives		<u>(70,166,974)</u>	<u>(62,713,874)</u>
	G	<u>10,628,982</u>	<u>13,170,551</u>
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G	7,783,018	5,639,163
Intérêts sur obligations locatives		<u>3,632,817</u>	<u>2,745,882</u>
Total charges aux contrats de location	G	<u>11,415,835</u>	<u>8,385,045</u>

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Les biens immobiliers hors exploitation regroupent :

		2022	2021
Placements en immobilier - autres	G	212,918,607	254,982,416
Placements en immobilier loués au Groupe		97,390,326	97,390,326
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	310,308,933	352,372,742

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les propriétés détenues pour revente ont ainsi évolué:

		2022	2021
Solde au début de l'exercice, net	G	-	13,183,861
Adjudications réalisées durant l'exercice, net		-	49,688,173
Transfert aux placements en immobilier		-	(62,872,034)
Solde à la fin de l'exercice, net	G	-	-

Les placements en immobilier – autres ont ainsi évolué:

		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	254,982,416	289,631,558
Transfert des propriétés détenues pour revente		-	62,872,034
Moins-value sur placements (a)		(662,319)	(16,791,176)
Ventes réalisées au cours de l'exercice (b)		(41,401,490)	(80,730,000)
Solde à la fin de l'exercice (c)	G	212,918,607	254,982,416

- (a) Au 30 septembre 2021, en fonction du contexte actuel et des difficultés à vendre certains biens, la Direction avait comptabilisé une moins-value sur certains placements en immobilier. Les réserves requises par la BRH ont été aussi ajustées en conséquence.
- (b) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en un gain de G 58,311,176 et une perte de G 1,300,912 en 2022 et 2021 respectivement.
- (c) Aux 30 septembre 2022 et 2021, deux et trois placements en immobilier totalisant respectivement G 72,125,171 et G 112,661,419 sont loués et ne sont pas sujets à la réserve de 20%.

Les placements en immobilier loués au Groupe sont comme suit :

		2022	2021
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	97,390,326	97,390,326

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les placements en immobilier loués aux entités du Groupe sont comme suit :

		2022	2021
Placement en immobilier loué à Sogefac	G	64,923,700	64,923,700
Placement en immobilier loué à Sogebank		32,466,626	32,466,626
Total	G	97,390,326	97,390,326

Les revenus de loyers découlant de ces placements sont comme suit :

		2022	2021
Placement en immobilier - Sogefac	G	3,812,652	2,897,771
Placement en immobilier - Sogebank		8,034,622	5,998,115
	G	11,847,274	8,895,886

Les placements en immobilier loués au Groupe ne sont pas sujets aux réserves.

Les biens immobiliers hors exploitation, net de la réserve requise par la BRH décrite à la **note 3p**, sont comme suit :

		2022	2021
Placements en immobilier	G	310,308,933	352,372,742
Moins réserve de 30%		(54,230,590)	(69,570,358)
Moins réserve de 20%		(66,032,111)	(50,784,512)
		(120,262,701)	(120,354,870)
	G	190,046,232	232,017,872
Total des biens immobiliers hors exploitation	G	310,308,933	352,372,742
Total des réserves		(120,262,701)	(120,354,870)
Total des biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	190,046,232	232,017,872

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les réserves de biens immobiliers hors exploitation ont évolué comme suit:

		2022	2021
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	69,570,358	82,604,359
Ventes de l'exercice		(12,420,447)	(24,219,000)
Réserve sur datations de l'exercice		-	14,456,452
Ajustements sur placements réévalués		(2,919,321)	(3,271,453)
Solde à la fin de l'exercice		54,230,590	69,570,358
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice		50,784,512	54,666,051
Ventes de l'exercice		-	(11,302,200)
Réserve de l'exercice		15,247,599	14,718,633
Ajustement		-	(7,297,972)
Solde à la fin de l'exercice		66,032,111	50,784,512
TOTAL RÉSERVES	G	120,262,701	120,354,870

(13) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

		2022	2021
Comptes à recevoir sinistre- Sogeassurance (a) (notes 10 et 23)	G	18,217,959	-
Papeterie et fournitures de bureau		18,182,636	15,463,817
Assurances payées d'avance- Sogeassurance (note 23)		1,972,721	1,548,946
Comptes à recevoir – affiliés (note 23)		2,082,741	1,892,127
Autres		17,502,722	11,562,840
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	G	57,958,779	30,467,730
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,712,674)	(1,680,023)
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET	G	56,246,105	28,787,707

(a) Ce compte à recevoir est lié à la réclamation effectuée auprès de Sogeassurance concernant le sinistre de la succursale vandalisée au niveau de Delmas 56.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(13) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

		Phase 1	
		Non déprécié	
		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	(1,680,023)	(105,959)
Incidence du change et autres ajustements		(32,651)	(1,574,064)
Solde à la fin de l'exercice	G	(1,712,674)	(1,680,023)

(14) DÉPÔTS

Les dépôts se présentent comme suit:

		2022	2021
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	134,664,659	105,541,310
Dépôts d'épargne:			
Gourdes	G	824,823,514	680,932,432
Dollars US		<u>3,972,941,051</u>	<u>2,977,343,052</u>
	G	4,797,764,565	3,658,275,484
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	705,227,355	662,238,377
Dollars US		<u>2,383,518,862</u>	<u>2,162,831,889</u>
	G	3,088,746,217	2,825,070,266
TOTAL DES DÉPÔTS	G	8,021,175,441	6,588,887,060
Dépôts en gourdes	G	1,664,715,528	1,448,712,119
Dépôts en dollars US		6,356,459,913	5,140,174,941
TOTAL DES DÉPÔTS	G	8,021,175,441	6,588,887,060

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(14) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts ont été comme suit:

	2022	2021
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.17%	0.24%
Dollars US	0.06%	0.14%
Dépôts à terme:		
Gourdes	8.34%	8.57%
Dollars US	0.35%	1.16%
Plan d'épargne -retraite		
Gourdes	2.05%	2.39%
Dollars US	0.80%	1.62%
Plan d'épargne -logement		
Gourdes	0.82%	0.62%
Dollars US	0.45%	0.75%

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les dépôts des membres du Conseil d'Administration de SOGEBEL et de leurs sociétés apparentées s'élevaient respectivement à G 59,443,357 et G 37,983,831. Ces dépôts sont reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

Aux 30 septembre 2022 et 2021, Sogecarte avait des comptes courants à SOGEBEL respectivement pour G 16,601,078 et G 8,756,824, en gourdes, et G 1,110,961 et G 285,659 en dollars convertis. Ces comptes courants ne sont pas porteurs d'intérêts (**note 23**).

Aux 30 septembre 2022 et 2021, les dépôts gardés en nantissement de prêts étaient comme suit:

	2022	2021
Dépôts à terme en dollars US	G 39,754,960	36,668,134
Dépôts à terme en gourdes	11,708,188	75,041,502
Total (note 8)	G 51,463,148	111,709,636

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(15) EMPRUNTS - BRH

Les emprunts – BRH sont libellés en gourdes et sont comme suit:

		2022	2021
Emprunts - Kaybel (a)	G	809,162,370	784,459,928
<i>Échéances</i>		<i>27/01/26 – 4/03/41</i>	<i>27/01/26 – 4/03/41</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>3.00%</i>	<i>3.00%</i>
Emprunt - Projet Immobilier (b)	G	108,160,032	119,545,299
<i>Échéance</i>		<i>15/05/32</i>	<i>15/05/32</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>1.00%</i>	<i>1.00%</i>
Emprunt – Projet Immobilier (c)	G	32,633,333	37,083,333
<i>Echéance</i>		<i>20/01/30</i>	<i>20/01/30</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>2.00%</i>	<i>2.00%</i>
TOTAL EMPRUNTS - BRH	G	949,955,735	941,088,560

- (a) Ces emprunts de la Banque de la République d'Haïti (BRH) ont été octroyés pour un montant global de G 1,508,918,500 en 2022 et G 1,392,158,500 en 2021, conformément au quatrième alinéa de l'article 4 du protocole d'accord établi entre SOGEBEL et la BRH relatif à l'appui financier au programme "KAYBEL" (**note 9**).
- (b) Dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 mai 2017 avec la BRH concernant le Programme de Promotion de Développement d'Immobilier (PPDI), la Banque de la République d'Haïti (BRH) a décaissé, en date du 15 mars 2017, un prêt de G 170,779,000 à SOGEBEL pour le refinancement d'un projet immobilier. Ce prêt d'une durée de 15 ans, porte un taux fixe de 1% remboursable mensuellement en tranches égales de G 948,772.
- (c) Dans le cadre d'un protocole d'accord signé le 7 novembre 2019 avec la BRH, un prêt de G 44,500,000 a été décaissé le 20 janvier 2020 pour financer un projet immobilier. Ce prêt d'une durée de 10 ans porte un taux fixe de 2% remboursable mensuellement par tranches égales de G 370,833.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)

Notes aux états financiers

(16) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Les autres éléments de passif sont:

		2022	2021
Intérêts à payer	G	87,334,788	69,294,282
Impôts reportés (note 21)		85,634,611	86,782,269
Dépôts non sujets à emploi (a)		73,596,882	54,127,555
Chèques de direction		66,090,272	22,186,740
À remiser Sogecarte (note 23)		16,382,657	4,093,261
Dû à la BRH		12,973,500	10,100,000
Impôts à payer – minoritaires		12,908,053	18,087,443
Impôts à payer – Sogebank (note 23)		10,776,446	15,100,524
Montants dus aux employés		8,641,204	8,739,171
Provision sur pertes de crédit attendues – hors bilan (note 22) (b)		4,604,331	5,979,656
Comptes à payer - Sogebank (note 23)		4,517,684	3,891,123
Dépôts reçus de clients		1,478,402	40,992,624
Autres		41,972,138	29,830,575
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	426,910,968	369,205,223

- (a) Les dépôts non sujets à emploi comprennent des comptes inactifs qui ont été reclassés conformément aux requis de la circulaire 109.
- (b) La provision pour pertes de crédit attendues relative aux hors bilan (note 22) est comptabilisée dans les autres éléments de passif. À partir de 2020, la provision sur les soldes non utilisés des avances en comptes courants est également comptabilisée à ce poste (note 9).

La provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers hors bilan a ainsi évolué :

		Lettres de garantie hors bilan	
		Phase 1 - non déprécié	
		2022	2021
Solde au début de l'exercice	G	(5,979,656)	(2,964,082)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 19)		1,375,325	(3,015,574)
Solde à la fin de l'exercice (note 22)	G	(4,604,331)	(5,979,656)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(17) DETTES SUBORDONNÉES

Les dettes subordonnées sont comme suit :

		2022	2021
Dettes subordonnées en dollars	G	278,960,139	230,818,566
Dettes subordonnées en gourdes		-	14,000,000
	G	278,960,139	244,818,566

Les dettes subordonnées en dollars sont comme suit :

		2022	2021
Montants	G	278,960,139	230,818,566
Taux d'intérêts		4.5% - 6.5%	4.5% - 6.5%
Échéance		31/03/27 – 11/11/30	31/03/27 – 11/11/30

Les dettes subordonnées en gourdes sont comme suit:

		2022	2021
Montant	G	-	14,000,000
Taux d'intérêts		-	6.00%
Echéance		-	10/9/2024

Ces dettes subordonnées en gourdes ont été émises avec des contrats de change à terme (**note 8b**). Ces contrats ont été remboursés par anticipation et aucune pénalité n'a été chargée.

Les dettes subordonnées émises à des membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe Sogebank, et à leurs sociétés apparentées sont comme suit :

		2022	2021
Dettes subordonnées en dollars	G	34,722,887	28,730,581
Dettes subordonnées en gourdes		-	14,000,000
TOTAL	G	34,722,887	42,730,581

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(18) CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé et libéré se présente ainsi:

		2022	2021
Capital autorisé et libéré			
Classe A			
120,000 actions	G	60,000,000	60,000,000
Classe B			
480,000 actions		240,000,000	240,000,000
TOTAL CAPITAL LIBÉRÉ	G	300,000,000	300,000,000

La valeur nominale des actions est de G 500. Les actions de classe A, en vertu du caractère d'action de priorité, détient un vote plural équivalent à quatre fois celui de l'action de classe B, soit quatre droits de vote. Les actions de classe B ont un de droit de vote.

(19) DOTATIONS AUX PERTES DE CRÉDIT

Les (dotations) récupérations aux pertes de crédit attendues comptabilisées à l'état du résultat net sont comme suit :

		Dotations de l'exercice	
		2022	2021
Placements à l'étranger au coût amorti (note 6)	G	(158,325)	-
Placements locaux au coût amorti (note 7)		2,482,685	-
Prêts (note 9) – pertes de crédit		(10,000,000)	(10,000,000)
Autres éléments de passif (note 15) (lettres de garantie hors bilan)		1,375,325	(3,015,574)
TOTAL	G	(6,300,315)	(13,015,574)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(20) SALAIRES ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL

Les salaires et autres frais de personnel sont comme suit:

		2022	2021
Salaires	G	86,488,177	76,721,734
Frais de transport		18,979,263	13,407,082
Indemnité et pensions, gratifications, boni et frais de représentation		18,769,146	33,452,837
Taxes salariales		8,782,300	7,910,272
Contributions au plan de retraite (a)		1,655,875	1,434,337
Autres dépenses de personnel		6,758,266	5,200,236
TOTAL SALAIRES ET AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	G	141,433,027	138,126,498

(a) La Banque contribue à un plan de retraite des employés à contribution fixe à un taux de 2% du salaire. Ces contributions sont versées à Sogebank qui gère le plan de retraite pour les différentes sociétés du Groupe, rémunéré à un taux moyen de 1.25% et 5% en 2022 et 2021.

(21) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

		2022	2021
Résultat avant impôts sur le revenu	G	217,072,149	215,662,130
Dividendes SOFIHDES		(318,858)	-
Base imposable		216,753,291	215,662,130
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires - 30%		65,025,987	64,698,639
<i>Effet des éléments considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale		(6,512,165)	(6,469,864)
Écart entre la provision pour pertes sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		(13,022,829)	(12,300,624)
Revenus d'intérêts sur obligations E-Power non imposables (note 7)		(967,676)	(738,912)
Impôts sur dividendes SOFIHDES		63,773	-
Autres dépenses non déductibles		683,253	486,485
Taxes territoriales		1,506,886	1,522,524
DÉPENSE D'IMPÔTS SUR LE REVENU	G	46,777,229	47,198,248

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(21) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts sur le revenu est comme suit :

	2022	2021
Impôts courants	G 47,925,517	35,418,809
Impôts reportés :		
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 7 a)	-	13,957,596
Contrats de location (note 11)	<u>(579,459)</u>	<u>(1,609,328)</u>
Amortissement - plus-value terrain et immeuble	<u>(568,829)</u>	<u>(568,829)</u>
Total impôts reportés	(1,148,288)	11,779,439
DÉPENSES D'IMPÔTS SUR LE REVENU	G 46,777,229	47,198,248

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit:

	2022	2021
Terrain et immeuble (note 10)		
Terrain		
Solde au début et la fin de l'exercice	G 30,546,445	<u>30,546,445</u>
Immeuble		
Solde au début de l'exercice	G 23,584,388	24,153,217
Amortissement de l'exercice	<u>(568,829)</u>	<u>(568,829)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 23,015,559	23,584,388
Total impôts reportés - terrain et immeuble	G 53,562,004	54,130,833
Instruments de capitaux propres		
Solde au début de l'exercice	G 29,662,130	15,704,534
Effet de la plus-value de l'exercice (note 7b)	<u>-</u>	<u>13,957,596</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 29,662,130	29,662,130
Placements en immobilier, loués aux entités de Groupe		
Solde au début et à la fin de l'exercice (note 12)	G 5,388,670	5,388,670
Contrats de location		
Solde au début de l'exercice	G (2,399,364)	(790,036)
Effet de l'écart entre la charge d'amortissement comptable et des intérêts sur les obligations locatives, et les dépenses de loyers admissibles fiscalement (note 11)	<u>(579,459)</u>	<u>(1,609,328)</u>
Autres	<u>630</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	G (2,978,193)	(2,399,364)
Total impôts reportés (note 16)	G 85,634,611	86,782,269

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(22) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Aux 30 septembre, les engagements hors bilan se présentent comme suit:

		2022	2021
Lettres de garantie - Sogebank (a)	G	130,972,485	130,972,485
Provision pour pertes de crédit attendues		(4,527,194)	(5,979,656)
Lettres de garantie, net		126,445,291	124,992,829
Solde non utilisé des avances autorisées en comptes courants (b)	G	18,536,015	2,343,767
Provision pour pertes de crédit attendues		(77,137)	-
Solde non utilisé des avances en comptes courants, net		18,458,878	2,343,767
Total hors bilan, net	G	144,904,169	127,336,596

Les provisions pour pertes de crédit attendues relatifs aux actifs financiers hors bilan qui sont comptabilisées au passif (**note 16**) sont comme suit :

		2022	2021
Provision pour pertes de crédit attendues – lettres de garantie Sogebank	G	(4,527,194)	(5,979,656)
Provision pour pertes de crédit attendues – soldes non utilisés des avances en comptes courants		(77,137)	-
	G	(4,604,331)	(5,979,656)

- (a) Les lettres de garantie émises par SOGEBEL pour le compte de Sogebank sont garanties par des actions et des dettes subordonnées de Sogebank, des dépôts à terme et des hypothèques. Des lettres de garantie aux montants de G 45,627,000 en 2022 et 2021 ont été émises pour des membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe Sogebank, et leurs sociétés apparentées.
- (b) Les avances en comptes courants non utilisées ne sont pas représentatives du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, en général de moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(22) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

Au 30 septembre 2022, la Banque traite de certaines affaires en instance de litige engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par SOGEBEL sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de SOGEBEL.

(23) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Les opérations et les soldes de transactions avec Sogebank et les sociétés affiliées décrites à la **note 1**, se détaillent comme suit:

Aux 30 septembre	2022	2021
Liquidités (note 5)	G 248,219,081	158,746,761
Placements locaux au coût amorti (note 7)	1,451,530,126	1,580,254,585
Instruments de capitaux propres (note 7)	46,575	46,575
Autres éléments d'actif (note 13)	22,273,421	3,441,073
Contrats à terme de devises (note 8)	<u>-</u>	<u>3,480,118</u>
Total-actif	1,722,069,203	1,745,969,112
Dépôts (note 14)	17,712,039	9,042,483
Obligations locatives (note 11)	70,166,974	62,713,874
Autres éléments de passif (note 16)	31,676,787	18,991,647
Contrats à terme de devises (note 8)	<u>-</u>	<u>1,500,000</u>
Total-passif	G 119,555,800	92,248,004
Au cours des exercices	2022	2021
Revenus d'intérêts	G 49,833,791	26,327,482
Frais d'intérêts	<u>(33,013)</u>	<u>(71,565)</u>
Revenus d'intérêts, net	49,800,778	<u>26,255,917</u>
Autres revenus	30,185,233	9,015,886
Charges sur contrats de location (note 11)	(11,415,835)	(8,385,045)
Frais généraux et administratifs	G (32,523,489)	(30,909,225)

(à suivre)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE D'ÉPARGNE ET DE LOGEMENT, S.A.
(SOGEBEL)**

Notes aux états financiers

(23) TRANSACTIONS AVEC LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ET LES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (SUITE)

De l'avis de la Direction, les transactions avec les sociétés affiliées et les sociétés apparentées ont été effectuées aux conditions du marché dans le cours normal des affaires.

Dans le cours de ses activités, SOGEBEL offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe SOGEBANK selon des modalités semblables à des parties non apparentées.

Les prêts accordés aux membres des Conseils d'Administration de SOGEBEL et du Groupe SOGEBANK ainsi que les dépôts et les dettes subordonnées des membres des Conseils d'Administration de ces entités sont divulgués aux **notes 9, 14 et 17**.

Les principaux postes de dépenses liés aux sociétés apparentées à des Membres du Conseil d'Administration sont comme suit :

	2022	2021
Autres frais de fonctionnement	G 10,418,562	9,729,875
Frais de locaux	<u>7,043,618</u>	<u>6,469,169</u>
TOTAL	G 17,462,180	16,199,044

The logo consists of the word "SOGEBEL" in a bold, white, sans-serif font, centered within a white rectangular border. The background of the entire image is a repeating pattern of a blue geometric design, featuring interlocking shapes and small circular icons containing a portrait of a person.

SOGEBEL